



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 mars 2020  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quatorzième session**  
Point 148 de l'ordre du jour  
**Aspects administratifs et budgétaires du financement**  
**des opérations de maintien de la paix des Nations**  
**Unies**

## **Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus . . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui . . . . .	6
C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	28
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées . . . . .	28
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	29
II. Ressources financières . . . . .	52
A. Vue d'ensemble . . . . .	52
B. Contributions non budgétisées . . . . .	53
C. Taux de vacance . . . . .	53
D. Formation . . . . .	54
III. Analyse des variations . . . . .	55
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	57
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 73/310 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale . . . . .	58



A. Assemblée générale .....	58
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	61
Annexes	
I. Définitions .....	70
II. Organigramme	72

## Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 (exercice 2020/21), dont le montant s'élève à 62 852 300 dollars, soit une diminution de 529 100 dollars (0,8 %) par rapport au budget approuvé pour l'exercice 2019/20.

Au cours de l'exercice 2020/21, la Base continuera de fournir des services aux missions dans les domaines de l'information géospatiale et de l'informatique et des télécommunications, ainsi que du génie, de l'assistance technique pour la gestion de l'environnement et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Elle proposera également des services et des solutions à d'autres entités du Secrétariat.

Au total, 447 postes et emplois de temporaire sont proposés pour l'exercice 2020/21, soit un de plus que le nombre approuvé pour l'exercice 2019/20. Le projet de budget couvre le déploiement de 139 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 306 agents recrutés sur le plan national et de 2 emplois de temporaire.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2020/21 et les objectifs de la Base est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par domaine d'activité, à savoir fonctions de la chaîne d'approvisionnement, technologies géospatiales, informatique et télécommunications, appui centralisé, et unités hébergées. Les effectifs de la Base ont été répartis par domaine d'activité.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Base.

### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2018/19)	Montant alloué (2019/20)	Dépenses prévues (2020/21)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	–	–	–	–	–
Personnel civil	40 263,7	40 104,6	41 388,5	1 283,9	3,2
Dépenses opérationnelles	41 815,1	23 276,8	21 463,8	(1 813,0)	(7,8)
<b>Montant brut</b>	<b>82 078,8</b>	<b>63 381,4</b>	<b>62 852,3</b>	<b>(529,1)</b>	<b>(0,8)</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	6 213,4	6 236,8	6 145,5	(91,3)	(1,5)
<b>Montant net</b>	<b>75 865,4</b>	<b>57 144,6</b>	<b>56 706,8</b>	<b>(437,8)</b>	<b>(0,8)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>82 078,8</b>	<b>63 381,4</b>	<b>62 852,3</b>	<b>(529,1)</b>	<b>(0,8)</b>

**Ressources humaines : occupation des postes**

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>a</sup></i>	<i>Emplois de temporaire<sup>b</sup></i>	<i>Total</i>
<b>Bureau du Directeur</b>				
Effectif approuvé 2019/20	7	5	–	12
Effectif proposé 2020/21	7	5	–	12
<b>Service de l'appui centralisé</b>				
Effectif approuvé 2019/20	13	89	–	102
Effectif proposé 2020/21	14	88	-	102
<b>Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement</b>				
Effectif approuvé 2019/20	30	115	1	146
Effectif proposé 2020/21	30	116	1	147
<b>Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications</b>				
Effectif approuvé 2019/20	39	83	–	122
Effectif proposé 2020/21	39	83	–	122
<b>Unités hébergées</b>				
Effectif approuvé 2019/20	49	14	1	64
Effectif proposé 2020/21	49	14	1	64
<b>Total</b>				
Effectif approuvé 2019/20	138	306	2	446
Effectif proposé 2020/21	139	306	2	447
<b>Variation nette</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>

<sup>a</sup> Agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

## **I. Mandat et résultats attendus**

### **A. Considérations générales**

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat utilisait le Dépôt de l'Organisation des Nations Unies, d'abord situé à Naples, puis transféré à Pise (Italie). Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la liquidation de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis la fin de l'année 1994.

2. Le 23 novembre 1994, le Secrétaire général et le Gouvernement italien ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation. Un premier additif, concernant le don de trois nouveaux entrepôts, a été signé le 7 décembre 2001. Un deuxième, concernant la cession de locaux et de terrains supplémentaires, a été signé le 4 août 2008. Un troisième, portant sur la cession de six bâtiments et d'un terrain non bâti, a été signé le 23 novembre 2011. Le 28 janvier 2009, le Secrétaire général et le Gouvernement espagnol ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation d'installations à Valence (Espagne) par l'Organisation des Nations Unies.

3. Entité unique fonctionnant à partir de deux sites, la Base de soutien logistique comprend le Centre de services mondial de Brindisi et le Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence. Elle fournit dans le monde entier des services concernant les technologies géospatiales, l'informatique et les télécommunications, la gestion opérationnelle de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement et l'assistance technique en matière de gestion de l'environnement et dispense aux missions les services d'appui qui leur sont nécessaires tout au long de leur mandat, depuis la planification et la préparation de leur démarrage jusqu'à leur liquidation. Le Centre de services mondial continuera d'accueillir des unités hébergées qui entretiennent des relations hiérarchiques avec la Base de soutien logistique, sur le plan administratif, et avec le Département des opérations de paix ou le Département de l'appui opérationnel, sur le plan fonctionnel.

4. Le Centre de services mondial s'étend sur 368 209 mètres carrés. Il comprend 53 bâtiments fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU et cinq bâtiments construits de sa propre initiative, à savoir 19 entrepôts, 13 ateliers et bâtiments auxiliaires, une infirmerie et 25 bâtiments de diverses tailles abritant des bureaux et des espaces de formation. Le Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence s'étend sur 43 500 mètres carrés et comprend six bâtiments fournis par le Gouvernement espagnol à l'usage exclusif de l'ONU, à savoir trois bâtiments à usage opérationnel et à usage de bureaux, une aire de manutention du fret, une entrée piétonne et une entrée automobile contrôlées, ainsi qu'un restaurant bâti par l'Organisation.

5. La Base de soutien logistique des Nations Unies a pour mission de fournir aux opérations de maintien de la paix des services et des solutions rapides, efficaces, rationnels et responsables. Elle continuera de s'acquitter de ses fonctions essentielles dans les domaines suivants : gestion des technologies, gestion de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement, génie et assistance technique pour la gestion de l'environnement. Conformément au programme de réforme de la gestion du Secrétaire général et sous la direction du Département de l'appui opérationnel, la Base de soutien logistique, se fondant sur son dispositif éprouvé de gestion de la prestation de services et sur sa solide expérience, se positionnera en tant que prestataire de services pour l'ensemble du Secrétariat dans les domaines des technologies et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Elle continuera de jouer un rôle

déterminant dans la fourniture de services dans les domaines de l'informatique et des communications et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que dans d'autres domaines de spécialité secondaires, tels que la santé et la sécurité au travail. Elle fera partie intégrante du dispositif d'encadrement de la relation clients du Département de l'appui opérationnel, en tant que responsable du portefeuille de services du Département dans les domaines relevant de son mandat.

6. L'appui fourni par la Base de soutien logistique des Nations Unies, qui met clairement l'accent sur ses clients, présente l'avantage d'améliorer les services fournis aux opérations sur le terrain et de leur proposer des solutions, ainsi d'appuyer le Secrétariat et les clients extérieurs en dispensant des services rapides, efficaces, rationnels et de haute qualité selon le principe du recouvrement des coûts.

7. Dans le cadre de son objectif général, la Base contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs correspondants, regroupés par services : a) Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement ; b) Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications ; c) Service de l'appui centralisé ; d) Unités du Département de l'appui opérationnel hébergées à la Base, à savoir le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront à la Base de s'acquitter de son mandat tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire.

8. Le cinquième domaine d'activité de la Base de soutien logistique des Nations Unies concerne les services fournis par les unités du Département des opérations de paix hébergées à Brindisi, à savoir la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui entretiennent des relations hiérarchiques avec la Base, sur le plan administratif, et avec les bureaux dont ils dépendent respectivement au sein du Département, sur les plans opérationnel et fonctionnel.

9. Les effectifs civils de la Base ont été répartis par domaine d'activité et lieux d'affectation. La variation des effectifs est analysée pour chaque domaine.

## **B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui**

10. Au total, 447 postes et emplois de temporaire sont proposés pour l'exercice 2020/21, soit un de plus que le nombre approuvé pour l'exercice 2019/20. Le projet de budget couvre le déploiement de 139 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 306 agents recrutés sur le plan national et de 2 emplois de temporaire. Il est proposé de transformer un poste soumis à recrutement national en poste soumis à recrutement international (P-3) au sein du Groupe de gestion du matériel du Service de l'appui centralisé, ce qui entraînerait une augmentation du nombre de postes soumis à recrutement international de 138 à 139, et de créer un poste soumis à recrutement national au sein du Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement du Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement, ce qui compenserait la réduction d'un poste soumis à recrutement national au sein du Service de l'appui centralisé, comme expliqué ci-dessus, pour un total de 306 postes soumis à recrutement national. Il est proposé de maintenir deux emplois de temporaire, dans le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et dans le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement. Au total, 32 membres du personnel resteront en poste au Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence, tandis que les 415 autres seront affectés au Centre de services mondial à Brindisi.

11. Pour l'exercice 2020/21, la Base de soutien logistique propose ce qui suit :

a) Créer un poste d'agent(e) des services généraux recruté sur le plan national au sein du Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement du Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement ;

b) Transformer un poste d'assistant(e) à la gestion du matériel (G-7) (catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national) en poste de spécialiste de la gestion du matériel (P-3) au sein du Groupe de la gestion du matériel du Service de l'appui centralisé ;

c) Reclasser un poste d'assistant(e) au perfectionnement du personnel (G-6) (catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national) et en faire un poste d'assistant(e) aux programmes (G-7) au Centre de conférence et de perfectionnement du Service de l'appui centralisé ;

d) Reclasser un poste d'assistant(e) administratif(ve) (G-6) (catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national) et en faire un poste d'assistant(e) de liaison principal(e) (G-7) au Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, qui fait office de responsable des lieux au Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence.

12. La Base de soutien logistique des Nations Unies comprend : a) le Bureau du (de la) Directeur(trice), qui supervise les trois services et l'administration des unités hébergées à Brindisi ; b) le Service de l'appui centralisé, qui fournit des services administratifs internes et des services d'appui aux autres services et aux unités hébergées ; c) le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement, qui fournit des services de logistique, d'ingénierie et d'assistance technique pour la gestion de l'environnement aux opérations de maintien de la paix, missions politiques spéciales et autres entités des Nations Unies et gère les stocks pour déploiement stratégique ; d) le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, qui fournit des services et un appui informatiques aux entités de maintien de la paix et à de nombreux clients du Secrétariat ; e) les unités hébergées à Brindisi, qui relèvent directement, sur le plan opérationnel, du Département des opérations de paix et du Département de l'appui opérationnel. Les grandes priorités de chacune de ces entités sont décrites dans les paragraphes suivants.

#### **Bureau du (de la) Directeur(trice)**

13. Pendant l'exercice 2020/21, le Bureau du (de la) Directeur(trice) sera composé de l'équipe de collaborateurs(trices) immédiat(e)s du (de la) Directeur(trice) et du Bureau régional de la sécurité aérienne. Il s'emploiera à poursuivre la transformation de la Base de soutien logistique en un service mondial fournissant des solutions aux missions et au Secrétariat ainsi qu'à d'autres entités n'appartenant pas au Secrétariat suivant le principe du recouvrement des coûts. Conformément au plan stratégique du Département de l'appui opérationnel, le Bureau accordera la priorité aux domaines suivants : souci du client et résultats ; collaboration et partenariats, notamment avec les partenaires des Nations Unies et les institutions universitaires ; amélioration continue des processus métier ; promotion d'une culture de l'innovation, de la créativité et de l'implication du personnel.

14. L'équipe de collaborateurs(trices) immédiat(e)s du (de la) Directeur(trice) sera responsable de la gestion des performances et des programmes, du contrôle de la conformité, de l'établissement de rapports et de l'analyse décisionnelle, de la supervision de la gestion globale de l'exécution du mandat et du respect des exigences statutaires (y compris les demandes et recommandations des organes délibérants, des

organes de contrôle et du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU).

15. Le Bureau de liaison, qui fait partie de l'équipe de collaborateurs(trices) immédiat(e)s du (de la) Directeur(trice), continuera de faciliter toutes les communications de la Base de soutien logistique avec le gouvernement hôte aux niveaux national et régional, ainsi qu'avec les autorités locales, tout en promouvant les intérêts de la Base par la mise en place et le maintien de partenariats avec les acteurs concernés de la communauté locale et l'organisation d'activités de représentation. En outre, l'équipe continuera d'exercer des fonctions en matière juridique, de déontologie et de discipline et de fournir un soutien aux unités hébergées.

16. Le Bureau régional de la sécurité aérienne appuiera la mise en pratique des politiques, normes et procédures des Nations Unies en matière de sécurité aérienne en élaborant et en mettant en œuvre le programme de sécurité aérienne du Département de l'appui opérationnel ainsi que des solutions institutionnelles pour le suivi de la performance dans les domaines de la sécurité, du contrôle de la sécurité des opérations, de l'évaluation des risques, de la conduite d'activités d'assurance de la sécurité et du traitement des rapports techniques et portant sur la sécurité. En tant que prolongement de la Section de la sécurité aérienne du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département, il assurera également la supervision technique de la sécurité aérienne dans les missions et continuera d'être responsable du renforcement des capacités en concevant et en organisant des activités de formation et de sensibilisation adaptées aux besoins de l'ONU en matière d'aviation.

#### **Service de l'appui centralisé**

17. Au cours de l'exercice 2020/21, le Service de l'appui centralisé continuera de fournir un appui et des services centralisés relatifs aux opérations internes de la Base, notamment dans les domaines des finances et du budget, des ressources humaines, des achats, de la gestion du matériel, de la gestion des installations, de la sécurité et d'autres activités d'appui menées en interne, tout en fournissant des services au Secrétariat, aux missions des Nations Unies et à d'autres clients extérieurs dans les domaines de la sécurité et de la santé au travail ainsi que des conférences et du perfectionnement.

18. Le Service de l'appui centralisé joue un rôle moteur, principalement afin de permettre aux deux piliers de la prestation de services, à savoir le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement, et aux unités hébergées, de se concentrer exclusivement sur leurs services techniques et leurs fonctions d'appui aux clients.

19. Le Service de l'appui centralisé sera l'organe opérationnel de la Base de soutien logistique en fournissant, entre autres, des services de santé et de sécurité au travail portant sur l'élaboration de normes opérationnelles et techniques et l'appui à leur application, la gestion des données sur les incidents, les interventions en cas d'incident et l'évaluation des risques, ainsi que sur la conception et l'organisation de formations sur la sécurité et la santé, le but étant d'accroître la sensibilisation à la prévention des incidents liés au travail. Il offrira en outre, par l'intermédiaire du Centre de conférence et de perfectionnement, divers services d'appui pour l'organisation de conférences, d'ateliers et d'autres activités d'apprentissage pour les clients externes.

### **Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement et stocks pour déploiement stratégique**

20. Au cours de l'exercice 2020/21, le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement continuera d'appuyer les missions de maintien de la paix, les missions politiques spéciales et d'autres entités du Secrétariat, notamment dans les domaines de la planification, de l'approvisionnement et du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie mondiale concernant la chaîne d'approvisionnement définie par le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la stratégie environnementale pour les missions sur le terrain.

21. Le Service continuera d'accomplir des progrès durables dans les domaines suivants : a) en coopération avec les missions et le Siège, faciliter et soutenir le processus de planification intégrée des activités, essentiel pour améliorer la réactivité et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement internationale ; b) fournir un appui à l'approvisionnement, notamment en vue de normaliser les principaux documents concernant les achats et les documents connexes, de mener des évaluations et d'apporter un appui sur le terrain et d'élaborer des documents techniques et des dossiers d'invitation à soumissionner ; c) appuyer et faciliter la poursuite de l'application des normes concernant l'entreposage centralisé dans les missions, telles que la liste de vérification de la conformité et la formation à la gestion des entrepôts dans Umoja, afin d'améliorer l'efficacité et le contrôle des stocks ; d) élaborer et organiser une formation sur les opérations et la gestion de la chaîne d'approvisionnement adaptée aux besoins du personnel des missions ; e) gérer les entrepôts et le matériel ; f) entretenir et rénover les véhicules ; g) aider au démarrage et à la liquidation des missions.

#### *Stocks pour déploiement stratégique*

22. Le concept de réserve stratégique et de « lots d'équipements de départ » pour les opérations de maintien de la paix est né d'une recommandation du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies (voir [A/55/305-S/2000/809](#), par. 84-169), visant à aider l'ONU à surmonter ses difficultés s'agissant de déployer rapidement des opérations de maintien de la paix et d'atteindre une capacité opérationnelle dans un délai de trois mois. En 2020, le principe et le raisonnement qui sous-tendent le maintien d'une réserve stratégique restent valables ; cependant, les changements institutionnels et l'évolution de la situation dans les opérations de paix influencent la façon dont la réserve stratégique doit être formée et exploitée. Au cours de l'exercice 2016/17, le Bureau des services de contrôle interne a procédé à un examen du concept global de stocks pour déploiement stratégique ([A/71/798](#)) en analysant l'efficacité des structures de gouvernance et de gestion ainsi que la pertinence et le respect des politiques et procédures existantes, et la contribution de ces stocks au démarrage et à l'élargissement des missions. Le rapport, qui s'achevait sur cinq recommandations principales, a fortement influencé l'examen du concept général de stocks pour déploiement stratégique ([A/72/783](#), annexe III), qui a été renforcé et présenté à nouveau dans le rapport du Secrétaire général sur le budget de la Base de soutien logistique pour la période 2019/20 ([A/73/774](#), annexe III). Dans sa résolution [73/310](#), l'Assemblée générale a souscrit à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport ([A/73/755/Add.9](#)), selon laquelle le Secrétaire général devrait présenter à l'Assemblée pour examen un rapport distinct et complet sur le concept révisé relatif aux stocks pour déploiement stratégique, fondé sur une analyse approfondie et détaillée de tous les aspects de la gestion de ces stocks, notamment les incidences financières, le renforcement de l'efficacité et de l'efficience ainsi que les questions relatives à l'emplacement des stocks. Les faits nouveaux concernant l'évolution de

l'utilisation des stocks pour déploiement stratégique et leur examen sont décrits aux paragraphes 23 à 38 ci-dessous. Un rapport séparé et complet sur le concept général révisé devrait être présenté à la deuxième partie de la reprise de la soixante-quinzième session de l'Assemblée.

23. Les stocks pour déploiement stratégique sont essentiels pour mettre en pratique la vision proposée par le Secrétaire général, dans le cadre de la réforme plus large de la gestion, d'une chaîne d'approvisionnement souple, réactive et proactive qui permette d'utiliser plus efficacement les ressources tout en réduisant les charges administratives liées au démarrage des missions.

24. La révision et la mise à jour du concept initial de stocks pour déploiement stratégique résultent directement des changements intervenus au fil du temps, en particulier la tendance à la baisse du nombre d'opérations de maintien de la paix démarrées ou en cours ces dix dernières années, les changements dans la mise en œuvre des opérations de paix et la prise en main de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. En substance, le concept général révisé montre que l'on est passé de la fourniture de capacités de déploiement rapide pour une seule mission complexe de maintien de la paix à un concept comprenant les éléments suivants :

a) La transition d'une phase de démarrage non circonscrite à une phase de démarrage fondée sur un scénario comportant différentes étapes clairement définies, depuis l'attribution initiale des stocks pour déploiement stratégique jusqu'à la mise en place progressive de la chaîne d'approvisionnement régulière de la mission concernée.

b) La transition stratégique d'un stock composé de ressources matérielles à une capacité de déploiement stratégique combinant équipements et services fournis par la Base de soutien logistique ;

c) Un modèle consolidé d'examen de la composition des stocks visant à maintenir toutes les catégories de produits à la pointe de la technologie ;

d) L'optimisation des modèles d'approvisionnement par catégories de matériel et de services en fonction de leur importance, du délai d'acquisition, de la rentabilité et des besoins en services similaires ;

e) L'institutionnalisation de l'attribution des stocks pour déploiement stratégique, selon des directives claires, à des entités du Secrétariat qui ne sont pas des missions de maintien de la paix ou des missions politiques spéciales, et, éventuellement, aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies.

25. À mesure que le Département de l'appui opérationnel continue de renforcer son rôle auprès de toutes les entités du Secrétariat, la Base de soutien logistique, qui relève du Département, aura la possibilité de fournir à un plus grand nombre de clients des solutions adaptées à leurs besoins dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement, y compris des stocks pour déploiement stratégique. Cette expansion permettra à la Base de proposer, grâce aux stocks pour déploiement stratégique, des solutions rentables sans préjudice de l'objectif principal des stocks.

#### *Capacités facilitatrices*

26. L'évolution du concept de stocks pour déploiement stratégique vers celui d'une capacité pour déploiement stratégique est conforme à la recommandation formulée dans le rapport du Bureau des services de contrôle interne [A/71/798, par. 95 a) ii)], à savoir examiner l'intérêt qu'il y a à faire évoluer les stocks pour déploiement stratégique d'un stock exclusif de matériel en un service susceptible de fournir les moyens optimaux nécessaires, et toutes ressources additionnelles requises à cette fin.

27. Dans le prolongement de cette recommandation, la Base de soutien logistique propose un éventail de plus en plus large de capacités qui sont progressivement intégrées au concept de stocks pour déploiement stratégique, dans les domaines des nouvelles technologies (par exemple, l'impression 3D), de l'assistance à distance et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que des capacités éprouvées d'appui aux missions sur le terrain. Entre autres produits innovants sur le terrain, la Base de soutien logistique a développé, testé et mis en service le système de gestion à distance des infrastructures de terrain, qui permet aux missions de mieux comprendre et d'optimiser leur consommation de ressources, en particulier dans les endroits où le carburant, l'énergie et l'eau sont rares. Les systèmes de commandement et de communication modulaires pour le terrain qui ont été conçus en interne (à savoir, le Centre de commandement modulaire et le Centre de technologie modulaire) en sont d'autres exemples. La Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks et la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement possèdent des compétences éprouvées dans le domaine de l'assistance aux bureaux de mission en matière de conception, de planification et de solutions logistiques. Elles fournissent déjà une assistance virtuelle et à distance aux opérations sur le terrain dans d'autres domaines (par exemple, dans le cadre de la planification de la demande). La Base de soutien logistique cherche à développer et à diriger l'offre de services stratégiques supplémentaires aux opérations sur le terrain, en tirant parti du couplage avec les stocks de matériel. Cette combinaison interne favorisera un déploiement rapide et des solutions rentables, et facilitera et encouragera l'assistance spécialisée directe et à distance.

28. Au cours de l'exercice 2018/19, des équipes d'appui aux missions de la Base de soutien logistique ont été déployées temporairement auprès de 13 entités différentes, auxquelles elles ont fourni un ensemble de services d'appui dans le domaine de la liquidation des missions, de l'informatique et des télécommunications, des systèmes d'information géographique, de l'approvisionnement, de la logistique et de la planification de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, 47 personnes ont été déployées pour un total combiné de 1 394 jours. Par ailleurs, la Base a également fourni un soutien à distance pour les activités de rapprochement des stocks, la coordination de la liquidation des actifs et l'appui au génie et à la gestion de l'environnement, ainsi qu'une aide et des conseils concernant la recherche de fournisseurs et les achats par l'intermédiaire du centre d'échange d'informations, et un soutien spécialisé pour l'élaboration de documents techniques.

#### *Nouveaux clients*

29. Depuis la mise en place des stocks pour déploiement stratégique à la Base de soutien logistique, des articles de matériel d'une valeur de plus de 579 millions de dollars ont été déployés à l'appui des opérations des Nations Unies partout dans le monde, dont 81,4 % (en valeur) à l'appui des opérations de maintien de la paix, 15,6 % à l'appui des missions politiques spéciales et les 3,0 % restants à l'appui des bureaux hors Siège, des agences, fonds et programmes et des activités recevant l'appui de fonds d'affectation spéciale. Du point de vue statistique, la valeur annuelle moyenne des stocks mis à disposition a diminué de 44,2 % au cours des cinq dernières années par rapport à l'ensemble de la période écoulée depuis leur création, pour s'établir à 20,2 millions de dollars.

30. L'élargissement de l'appui fourni grâce aux stocks pour déploiement stratégique à des entités autres que les opérations de maintien de la paix n'ayant pas d'incidence négative sur l'appui aux opérations de maintien de la paix, on considère qu'il serait avantageux, en termes de gouvernance des stocks, de proposer ces services à un groupe plus large de clients en application du mandat du Département de l'appui opérationnel, qui consiste à aider toutes les entités du Secrétariat. D'après les données

des bons de commande relatifs aux achats saisis dans Umoja pour les trois années civiles de 2017 à 2019, les opérations de maintien de la paix représentent 63 % des achats du Secrétariat, suivies par le Siège (19 %) ; les bureaux hors Siège ne représentent que 12 % des dépenses.

31. Il pourrait notamment être intéressant de s'associer à d'autres clients pour créer des synergies dans le domaine des installations et des infrastructures (c'est-à-dire le génie), de l'équipement informatique et de télécommunications et du matériel de transport terrestre (par exemple, les véhicules). La Base de soutien logistique devra proposer de manière proactive les capacités de déploiement stratégique aux nouvelles entités clientes du Secrétariat dans ces domaines d'activité.

32. Les stocks pour déploiement stratégiques peuvent également être utilisés dans le cadre d'initiatives et de programmes de haut niveau liés aux stratégies du Secrétaire général visant à améliorer la manière dont l'ONU mène ses activités, dont un grand nombre sont intégrées aux mandats des entités ou en influencent l'exécution. Ces stratégies concernent l'environnement, les questions de genre, l'innovation et la sécurité. D'après le projet de plan de la chaîne d'approvisionnement des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2020/21, un montant de 270 millions de dollars est demandé en rapport avec ces stratégies et domaines d'action associés au matériel détenu dans les stocks pour déploiement stratégique (par exemple, les fournitures de défense et le matériel d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées).

#### *Concept général d'opérations*

33. Le concept révisé relatif aux capacités pour déploiement stratégique est un scénario de référence articulé autour d'un démarrage de mission en trois phases. La phase I a pour objectif d'établir rapidement une capacité opérationnelle initiale avec un quartier général de mission avancé de 350 personnes. Au cours de la phase II, la mission ouvre jusqu'à trois postes de commandement régionaux dotés de 100 membres du personnel civil et en tenue. Au cours de la phase III, on apportera le soutien nécessaire au démarrage et à l'expansion pour un total de 800 membres du personnel des services organiques et de soutien à la mission et agents en tenue hors contingents et unités de police constituées au quartier général et dans les postes de commandements, notamment en assurant les services de zone-vie et en fournissant des infrastructures de base à 5 000 membres des contingents et au personnel de police fournis par les pays.

Tableau 1  
**Hypothèse budgétaire révisée : scénario de base**

<i>Organisation</i>	<i>Effectifs</i>		
	<i>Phase I</i>	<i>Phase II</i>	<i>Phase III</i>
Quartier général de la mission	350	300 <sup>a</sup>	500
Poste de commandement régional A (en dur)	0	100	100
Poste de commandement régional B (sous tente)	0	100	100
Poste de commandement régional C (sous tente)	0	100	100
Effectif total de la mission	350	600	800
Effectif total déployé durant chaque phase	350	250	200
Membres des contingents	0	2 000	5 000

<sup>a</sup> Une cinquantaine de personnes du quartier général de la mission sont détachées à l'appui des trois postes de commandement régionaux pendant la phase II.

### *Stocks pour déploiement stratégique et gestion de la chaîne d'approvisionnement*

34. Les capacités stratégiques sont déjà incorporées au processus de planification de la chaîne d'approvisionnement et de recherche de fournisseurs ; elles sont spécifiquement mentionnées dans la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement de 2015 et dans les plans détaillés de gestion de la chaîne d'approvisionnement de 2016 et 2017 et intégrées dans les directives provisoires relative à la chaîne d'approvisionnement et à la planification publiées en décembre 2018. Les stocks stratégiques sont pris en compte dans les plans annuels de la chaîne d'approvisionnement mondiale et constituent la source d'approvisionnement principale dans le cadre du rôle de centralisation de la Base de soutien logistique, au même titre que la réserve de matériel de l'ONU et l'excédent des missions existantes et en cours de liquidation. Indépendamment des besoins liés au démarrage ou à la montée en puissance d'une mission, les stocks pour déploiement stratégique doivent faire l'objet d'une rotation et doivent donc être considérés comme une source d'approvisionnement interne pour satisfaire les besoins nets<sup>1</sup>.

35. L'intégration des stocks pour déploiement stratégique à la gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement se justifie principalement comme suit :

a) Les stocks pour déploiement stratégique sont une source d'approvisionnement dans la planification et le fonctionnement de la chaîne logistique ;

b) La planification de la reconstitution des stocks s'inscrit dans le cadre de la planification de la demande à l'échelle mondiale, et la visibilité de la demande permet de prévoir la mise en circulation et la rotation du matériel ;

c) Les modèles d'approvisionnement retenus sont conformes aux principes stratégiques en matière de recherche de fournisseurs, la Base de soutien logistique ayant autant que possible recours à des contrats-cadres mondiaux et s'appuyant sur ces modèles pour déterminer les produits et services communs pour lesquels des contrats-cadres mondiaux seraient avantageux ;

d) Les stocks pour déploiement stratégique sont gérés conformément au principe d'entreposage centralisé du Département de l'appui opérationnel, aligné sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

36. Umoja est un outil clé de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et sa gamme de fonctions continue d'être déployée dans tout le Secrétariat. Les modules de planification de la demande et de planification du réseau d'approvisionnement d'Umoja-Extension 2 introduiront des outils de planification de la demande, d'approvisionnement et de livraison et permettront d'optimiser la gestion des stocks, y compris des stocks de sécurité. Cette nouveauté aura des retombées positives pour les stocks pour déploiement stratégique, car elle permettra d'avoir une vue d'ensemble de la demande et, surtout, de prendre en compte les stocks pour déploiement stratégique dans les modèles d'approvisionnement lors de la détermination des besoins nets par rapport à la demande brute, en tirant parti des actifs et des équipements en stock plutôt que de faire appel à des fournisseurs externes.

### *Rotation*

37. La rotation des stocks est fondamentale pour le bon fonctionnement et la gestion des stocks pour déploiement stratégique. Elle a été envisagée et intégrée dans le

<sup>1</sup> Le plan de demande nette est le résultat du processus de planification de la demande qui représente les besoins nets de l'entité en matériel et en services. Il est établi à partir du plan de la demande brute et des stocks de marchandises prévus (voir les directives provisoires relative à la chaîne d'approvisionnement et à la planification entrées en vigueur le 15 décembre 2018).

concept initial en 2002. L'institutionnalisation de la rotation pour éliminer les pertes dues à l'obsolescence, aux technologies naissantes ou à la durée de vie utile a gagné en importance avec la diminution du nombre de nouvelles missions de maintien de la paix et des possibilités de rotation. La Base de soutien logistique procède à la rotation des stocks au titre du cadre de centralisation, qui impose l'examen des plans de la chaîne d'approvisionnement et le suivi des acquisitions pour tenir compte des stocks existants. En principe, les articles maintenus dans les stocks pour déploiement stratégique pendant plus d'un an doivent être mis en rotation, en tenant compte de facteurs pertinents tels que la durée de conservation, le délai de livraison, l'existence d'un mécanisme de réapprovisionnement (contrat), les coûts de déploiement ou de réapprovisionnement et la demande.

38. Il est essentiel que la Base de soutien logistique assure la bonne rotation des stocks pour déploiement stratégique et il est donc intéressant pour l'Organisation d'avoir la possibilité de les mettre à la disposition des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales en cours ainsi que d'autres entités, organismes, fonds et programmes du Secrétariat et éventuellement d'autres partenaires clefs de l'ONU, à condition que cela n'entrave pas l'objectif principal de ces stocks, n'aille pas à l'encontre du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU et respecte l'esprit, sinon la lettre, des directives comptables relatives aux stocks pour déploiement stratégique.

*Assistance technique pour la protection de l'environnement destinée aux missions*

39. Au cours de l'exercice 2018/19, le Département de l'appui opérationnel a établi des instructions permanentes sur les plans relatifs à l'infrastructure énergétique et à la gestion des déchets de manière à pouvoir apporter à ces infrastructures les modifications en profondeur nécessaires à l'amélioration des performances. La Base de soutien logistique, disposant de davantage de moyens grâce au projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques et au partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), continue de soutenir les missions dans l'élaboration de ces plans pluriannuels par les moyens suivants : a) une meilleure intégration dans le processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, planification intégrée des activités et gestion par catégorie) ; b) une attention particulière accordée à l'évaluation des besoins de formation et au soutien dans ce domaine ; c) la poursuite de l'assistance technique sur le terrain afin de fournir des solutions techniques et d'appuyer le développement des capacités sur le terrain. La Base donne la priorité aux ressources d'assistance technique mises à disposition dans le cadre du projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques, pour soutenir les missions conformément aux instructions permanentes pertinentes et aux risques environnementaux recensés.

40. Les plans relatifs à l'infrastructure énergétique et à la gestion des déchets fourniront des données essentielles pour les projets de budget des opérations de paix pour l'exercice 2020/21. Les ressources du Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement, de la Base de soutien logistique et du projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques serviront à fournir un appui ciblé à la mise en œuvre de plans de gestion approuvés ou pourvus de ressources, dans les trois piliers techniques, afin de permettre une gestion durable des risques, de gagner en efficacité opérationnelle et de faire en sorte que les missions laissent une empreinte positive. L'établissement des priorités sera également lié aux résultats obtenus dans le cadre de la stratégie environnementale. En outre, au cours de l'exercice 2020/21, l'accent sera mis davantage sur la prise en compte des questions environnementales, et plus particulièrement sur les processus centralisés en amont, tels que le renforcement des systèmes de reprise (flux de déchets collectés par

le fournisseur pour réutilisation, recyclage ou élimination) dans les achats à l'échelle mondiale et l'intégration de la question de l'environnement dans l'examen des politiques.

#### *Activités environnementales de la Base*

41. La Base de soutien logistique s'appuiera sur le modèle d'amélioration continue (Préparer-Faire-Vérifier-Agir) qui fait partie de la norme ISO 14001 relative aux systèmes de management environnemental et sur le plan d'action pour l'environnement à l'échelle des missions pour maintenir la performance environnementale de Brindisi et de Valence à un niveau conforme aux normes.

42. Compte tenu de la performance énergétique relevée dans les tableaux de bord environnementaux pour 2017/18 et 2018/19, une évaluation critique est en cours afin de déterminer où des gains d'efficacité pourraient être réalisés dans la gestion énergétique des centres de données. Cette évaluation permettra de mesurer le rendement énergétique des équipements et des pratiques au sein des installations du centre de données et fournira des lignes directrices claires et justifiées pour de nouvelles améliorations. La mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation sera une priorité au cours de l'exercice 2020/21. En cherchant à améliorer son efficacité énergétique, notamment dans les centres de données, la Base de soutien logistique contribuera aux objectifs du Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030). En outre, le déploiement en cours du système de surveillance à distance des infrastructures sur le terrain à Brindisi permettra de suivre à distance les équipements et le matériel essentiel et d'analyser les données afin d'éclairer la prise de décision et d'apporter les changements voulus.

#### **Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications**

43. Le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications continuera de fournir des services résilients et innovants dans les domaines des technologies géospatiales et de l'informatique et des communications, concernant notamment l'hébergement, le suivi et la connectivité des systèmes essentiels, afin que les membres du personnel des missions et du Siège aient accès à Umoja et à d'autres systèmes tels que la visioconférence, iNeed et le courrier électronique. Pour éviter les doubles emplois et atténuer les risques, le Service est déployé dans deux sites (Brindisi et Valence) mais dispense des services unifiés. La bonne exécution de ses tâches repose sur une stratégie fondée sur un effectif de base, complété par une équipe de vacataires et de prestataires de services modulable en fonction des besoins, l'accroissement des obligations contractuelles envers les clients de la Base de soutien logistique étant absorbée au moyen d'une augmentation du nombre de vacataires et non du nombre de postes temporaires. Le Service continuera de planifier ses activités relatives aux programmes selon une méthode structurée de concrétisation des avantages, qui lui permet de proposer à ses clients dans le monde entier des services ciblés à un coût adapté à la valeur du service offert, afin de leur garantir un rendement optimal.

44. Au cours de l'exercice 2020/21, le Service continuera de recevoir ses directives du Bureau de l'informatique et des communications en ce qui concerne la stratégie Informatique et communications et d'appuyer les priorités stratégiques du Département de l'appui opérationnel en jouant un rôle déterminant en tant que centre résilient d'appui et de fourniture de services et de solutions technologiques aux opérations sur le terrain et à l'ensemble du Secrétariat. Qu'il s'agisse de centraliser les services de connectivité, d'hébergement et de suivi des progiciels tels qu'Umoja, de mettre en place des systèmes et solutions d'information géospatiale, de renforcer

la gestion des services informatiques, d'assurer la protection contre les menaces de plus en plus graves sur la cybersécurité ou de tirer parti des technologies naissantes et innovantes, le Service a montré qu'il était capable d'appuyer les opérations informatiques mondiales. Conformément à la réforme de la gestion lancée par le Secrétaire général et à la stratégie quinquennale Informatique et communications qui s'échelonne de 2014/15 à 2019/20, l'Organisation pourra utiliser les infrastructures et les capacités de soutien logistique dont dispose le Service pour desservir un plus grand nombre de clients du Secrétariat, dont le Siège, les commissions régionales, les bureaux hors Siège et les organismes des Nations Unies, sur la base du recouvrement des coûts.

45. Pendant l'exercice 2020/21, le Service se concentrera sur les principaux facteurs stratégiques suivants : a) optimisation des opérations fondamentales dans le domaine de l'informatique et des communications, y compris centralisation des systèmes et des solutions dans ses centres de technologie jumelés de Brindisi et de Valence ; b) évolution des opérations informatiques pour offrir des solutions technologiques novatrices aux opérations sur le terrain ; c) conduite des activités d'hébergement, de connectivité et de contrôle des opérations de maintien de la paix et expansion éventuelle au profit de l'ensemble du Secrétariat ; d) gestion du nuage hybride et services de courtage ; e) réduction de l'empreinte des technologies informatiques sur le terrain ; f) maintien de la conformité avec l'actuel dispositif de modulation des ressources et d'une combinaison optimale de personnel essentiel et de personnel contractuel des services informatiques ; g) contribution à la réduction de l'empreinte carbone de l'Organisation ; h) maintien de la certification ISO 20000 relative à la gestion des services, de la certification ISO 27000 relative à la sécurité informatique et du classement au niveau III des infrastructures du centre de données dans le cadre de l'amélioration continue des services et pour garantir la fourniture de services de qualité aux utilisateurs finals et à l'Organisation.

46. En outre, le Service continuera de participer aux activités d'appui à l'exploration des eaux souterraines et au suivi des infrastructures à distance, en s'employant à utiliser au mieux les infrastructures et les ressources sur le terrain. Il continuera de coordonner la prestation de services, sur la base du recouvrement des coûts, à l'ensemble des entités des Nations Unies qui ne bénéficient pas de l'appui du Département de l'appui opérationnel, comme indiqué de façon plus détaillée ci-dessous.

47. Le Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence et le Centre de services mondial de Brindisi continueront de fournir des services informatiques et géospatiaux de qualité aux opérations de maintien de la paix et, selon qu'il convient, aux institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies, sur la base du recouvrement des coûts. Le Centre Informatique et communications, dont le nouveau nom a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [71/294](#), reste une pièce maîtresse en matière d'hébergement, de connectivité et de contrôle informatiques pour le Secrétariat et les missions de l'ONU dans le monde entier. Les centres de technologie jumelés de Valence et de Brindisi continueront à jouer un rôle essentiel à l'appui du pôle informatique du Secrétariat.

48. Étant donné le besoin constant de remplacement du matériel, une attention particulière continue d'être accordée aux biens informatiques et biens de communication détenus à la Base de soutien logistique. Le vieillissement du matériel fait peser un risque supplémentaire sur la capacité à assurer la prestation de services essentiels aux clients. Au 30 juin 2019, plus de 58 % des biens informatiques et biens de communication avaient dépassé leur durée d'utilité. Ce pourcentage devrait passer à environ 62 % au 30 juin 2020. Le Service a donné la priorité au remplacement de ses biens au moyen d'une méthode structurée d'évaluation des risques, en se

concentrant sur le remplacement des biens dont l'obsolescence fait peser le plus grand risque sur la capacité à assurer la prestation de services. Il poursuivra le remplacement des biens au cours de l'exercice 2020/21 selon la même méthode.

#### *Dispositif de modulation des ressources*

49. La Base de soutien logistique de Brindisi a adapté son dispositif de modulation des ressources, conformément à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/310. Le dispositif qui avait été présenté à l'origine au cours de l'exercice 2019/20 avait été mis au point sur la base des résultats d'une analyse empirique de modulation portant sur 54 unités administratives de la Base de soutien logistique, et l'affectation des ressources avait été calculée sur la base des recommandations issues de l'examen des besoins en personnel civil.

50. L'adaptation du dispositif a consisté à valider et à améliorer le dispositif existant et ses éléments constitutifs, y compris à valider les 54 fonctions ayant fait l'objet d'une analyse empirique sur la base des besoins en personnel connus. L'amélioration proposée consistait à refaire une analyse du dispositif sur la base des produits prévus dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats et des facteurs déterminant la charge de travail, en tenant compte du nombre de clients, du volume de l'appui à fournir et de la participation de la Base de soutien logistique à cet appui. Elle tenait compte en outre des incidences de la réforme de la gestion, notamment dans le contexte du rattachement de la Base de soutien logistique au Département de l'appui opérationnel et du renforcement de l'appui que la Base fournit aux entités clientes du Département dans l'ensemble du Secrétariat. Le dispositif de modulation des ressources sera appliqué en tenant compte de l'étendue de la demande dans l'ensemble du Secrétariat, et continuera d'être régulièrement examiné et mis à jour pour faire en sorte que les ressources soient continuellement modulées en fonction des résultats escomptés.

51. Le dispositif de modulation des ressources de la Base de soutien logistique est principalement axé sur les services fournis aux entités qui sont ses clients en vertu de son mandat par ses deux principaux prestataires de services externes, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement. Les possibilités de modulation des ressources du Service de l'appui à la Base dépendent entièrement de l'étendue et du volume de l'appui administratif requis par les deux principaux prestataires de services externes, le Bureau du Directeur et les unités hébergées à la Base de soutien logistique.

52. Au cours des dernières années, la Base de soutien logistique a élargi la portée de ses services, devenant non plus une organisation traditionnelle axée sur les transactions mais un prestataire de services chevronné dans les domaines de la technologie et de la chaîne d'approvisionnement, capable de fournir à ses clients un large éventail de services d'assistance complexes et de conseils adaptés à leurs besoins.

53. La stratégie mise en œuvre par le Département de l'appui opérationnel en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement exige une planification et une gestion davantage fondées sur les données, que la Base de soutien logistique s'emploie à introduire dans tous ses services liés à la chaîne d'approvisionnement afin de répondre aux besoins des clients de façon plus efficace et efficiente.

54. On constate une augmentation de la demande de services dans les domaines de la planification de la demande et de l'appui à l'approvisionnement. La Base de soutien logistique offre au Département de l'appui opérationnel et aux entités sur le terrain

un appui à l'établissement des plans d'acquisition et de gestion de la demande en vue de faire passer à la vitesse supérieure le processus de planification dans Umoja au cours de l'exercice 2020/21. En outre, avec l'adoption de la méthode de gestion de la chaîne d'approvisionnement par catégorie, la planification et l'approvisionnement ont revêtu une dimension beaucoup plus stratégique ; il n'est désormais plus question de simplement agréger les plans de gestion de la demande provenant des entités clientes. La gestion par catégorie vise à fournir des solutions intégrées aux clients grâce à un processus de collaboration de bout en bout mobilisant des équipes multifonctionnelles afin de maximiser la valeur à long terme des partenariats de l'Organisation. En particulier, en 2019, la Base de soutien logistique s'est occupée d'un secteur d'activité complet, celui des installations et des infrastructures, qui comprend neuf catégories de produits et de services et dont les dépenses annuelles s'élèvent à plus de 600 millions de dollars. Cela signifie qu'elle est appelée à diriger plusieurs activités supplémentaires, notamment des travaux d'analyse, des consultations avec les parties prenantes, la conception et la mise en œuvre du plan d'action pour la gestion par catégorie et la mise en œuvre et le suivi du plan en collaboration avec plusieurs partenaires et parties prenantes.

55. La demande de services dans le domaine de l'appui technique à la gestion de l'environnement, elle aussi, ne cesse de s'accroître. Utilisant le surcroît de ressources fournies dans le cadre du projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques, le Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement a appuyé l'adoption d'instructions permanentes concernant l'élaboration de plans de gestion de l'infrastructure énergétique et de plans de gestion des déchets dans les missions de maintien de la paix. En outre, il a dispensé à des membres du personnel des missions des cours de formation sur le traitement des eaux usées, la production d'énergie solaire, la réhabilitation des sols et la gestion des déchets dangereux. Le mémorandum d'accord conclu avec le PNUE en ce qui concerne les activités de l'équipe du projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques entre dans sa phase II, et il est prévu que d'ici 2022 la Base de soutien logistique assume les responsabilités qui en découlent en renforçant ses capacités. Le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat adopté en septembre 2019 entraînera un nouvel élargissement des travaux que le Groupe devra réaliser et appuyer dans les années à venir. Le Groupe ne sera pas le seul concerné, car des solutions durables devront être adoptées dans tous les autres domaines de services, à savoir la chaîne d'approvisionnement, l'informatique et les communications et les services centraux, en particulier en ce qui concerne les services internes et l'appui à l'apprentissage.

56. Une autre tendance émergente est la réduction de la capacité des missions à gérer les opérations logistiques courantes pendant les phases de liquidation ou de transition vers un nouveau mandat, conséquence de la réduction de leurs effectifs. La Base de soutien logistique fournit un soutien et des conseils supplémentaires et complémentaires pour assurer la bonne gestion des biens et des ressources de l'ONU. Son équipe de soutien logistique a apporté un soutien continu aux entités sur le terrain qui se trouvaient en phase de démarrage ou de liquidation. Une trentaine de fonctionnaires ont fourni environ 1 500 journées de travail à l'appui de la liquidation de la Mission des Nations Unies au Libéria et de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, ainsi que du démarrage du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

57. Il existe également une demande croissante pour l'offre d'un appui à distance aux missions, notamment grâce à la réalité augmentée qui peut permettre des économies non négligeables. Dans le cadre de son programme de suivi à distance des infrastructures sur le terrain, la Base de soutien logistique se sert de l'Internet des objets pour soutenir les activités de génie et de gestion de l'environnement, qui

gènèrent des économies et des avantages du point de vue de l'environnement dans les opérations sur le terrain. Des solutions de réalité augmentée sont également déployées pour élargir l'assistance technique à distance pour les activités de génie et d'entretien.

58. Dans l'ensemble, la Base de soutien logistique, organe opérationnel du Département de l'appui opérationnel, continue son évolution en tant que prestataire de services de premier plan du Secrétariat dans les domaines des technologies, de l'environnement, de la chaîne d'approvisionnement et du génie. Avec la mise en place, en janvier 2019, de la nouvelle structure mondiale, l'appui qu'elle fournit, auparavant limité aux missions de maintien de la paix traditionnelles, a été élargi aux missions politiques spéciales, aux commissions régionales, aux bureaux hors Siège et aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, conformément au mandat du Département consistant à appuyer un large éventail d'entités du Secrétariat et d'entités ne relevant pas du Secrétariat.

59. Compte tenu de ces nouvelles demandes et de l'élargissement de la clientèle de la Base de soutien logistique en tant qu'entité du Département de l'appui opérationnel, le dispositif de modulation des ressources que la Base de soutien logistique a perfectionné continuera de reposer sur une combinaison de personnel essentiel et de personnel contractuel pour l'exercice 2020/21.

#### *Vacataires et personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence*

60. Dans sa résolution 69/309, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport (A/69/839/Add.9, par. 55) tendant à prier le Secrétaire général de présenter, dans ses futurs projets de budget de la Base de soutien logistique, des informations sur tout le personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence, ainsi que des précisions sur les modalités administratives et de recouvrement des coûts, les frais de location et d'entretien, les recettes perçues et toute autre information pertinente sur l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies. Grâce au modèle actuel de recouvrement des coûts, les frais de fonctionnement fixes de chaque occupant ont diminué car des économies d'échelle ont été réalisées, et les coûts variables et les coûts supplémentaires sont directement recouverts.

61. En 2020/21, la Base de soutien logistique accueillera à Brindisi et à Valence du personnel d'appui à d'autres entités. Au titre du système de recouvrement des coûts, il sera possible de recouvrer les coûts associés à l'utilisation des locaux par du personnel extérieur à la Base de soutien logistique qui fournit un appui à des clients autres que des entités de maintien de la paix, dans le cadre d'un accord de prestation de services conclu entre le Département de l'appui opérationnel et lesdits clients. Les coûts recouverts s'agissant du personnel d'appui ont trait aux services de gestion des installations tels que le nettoyage, le jardinage, la sécurité et l'entretien. Par exemple, pour le personnel du Centre international de calcul affecté à des projets autres que ceux du Département, les coûts recouverts correspondent aux services de gestion des installations.

62. En ce qui concerne le personnel d'entités extérieures à la Base de soutien logistique, notamment celui du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et du Centre international de calcul, qui s'occupe de projets pour le compte du Département de l'appui opérationnel et des missions sur le terrain, aucun coût n'est mis en recouvrement, conformément au régime des engagements en vigueur.

63. On estime que 546 membres du personnel d'appui à d'autres entités – dont la plupart assumeront des fonctions liées à l'informatique et aux communications –, occuperont des locaux à la Base de soutien logistique, notamment le personnel

rattaché au Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, l'équipe de gestion des données de base d'Umoja et des membres du personnel de l'ONU fournissant d'autres services (voir le tableau 2). Les ressources demandées au titre des vacataires de la Base sont prises en compte dans le présent budget ; les autres vacataires travaillant pour les Nations Unies ou l'extérieur sont financés par d'autres mécanismes.

Tableau 2  
**Analyse de l'occupation des locaux de la Base de soutien logistique par les vacataires et le personnel autre que celui de la Base, par site**

Entité	2018/19 Nombre effectif	2019/20 Nombre estimatif	Objectif pour 2020/21			Accord de prestation de services/ remboursement des coûts (oui ou non)
			Brindisi	Valence	Total	
<b>Centre international de calcul</b>						
Clients du Département de l'appui opérationnel	93	102	54	39	93	Non <sup>a</sup>
Clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel	149	142	20	129	149	Oui <sup>b</sup>
<b>Total partiel (Centre international de calcul)</b>	<b>242</b>	<b>244</b>	<b>74</b>	<b>168</b>	<b>242</b>	
<b>Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets</b>						
Clients du Département de l'appui opérationnel	161	153	38	123	161	Non <sup>a</sup>
Clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel	10	10	9	1	10	Oui <sup>b</sup>
<b>Total partiel (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets)</b>	<b>171</b>	<b>163</b>	<b>47</b>	<b>124</b>	<b>171</b>	
Autres vacataires	102	132	34	68	102	Non
<b>Total partiel (autres vacataires)<sup>c</sup></b>	<b>102</b>	<b>132</b>	<b>34</b>	<b>68</b>	<b>102</b>	
<b>Autre personnel (postes de l'ONU)<sup>d</sup></b>						
Personnel chargé de la gestion des données de base d'Umoja	10	10	5	5	10	Non
Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies	4	4	4	–	4	Non
Autre personnel	2	9	9	8	17	Non
<b>Total partiel (autre personnel)</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>31</b>	
<b>Total</b>	<b>531</b>	<b>562</b>	<b>173</b>	<b>373</b>	<b>546</b>	

<sup>a</sup> Personnel du Centre international de calcul et de l'UNOPS travaillant sur des projets pour le compte du Département de l'appui opérationnel et des opérations de paix au titre du régime des engagements. Les coûts associés à cette catégorie de personnel ne sont pas mis en recouvrement.

<sup>b</sup> Les coûts au titre de l'occupation des locaux par le personnel du Centre international de calcul travaillant pour le compte de clients autres que ceux du Département de l'appui opérationnel sont recouverts par l'intermédiaire du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix.

<sup>c</sup> Il n'y a pas de recouvrement des coûts pour les entités et les vacataires qui travaillent sur des projets pour le compte des opérations de paix des Nations Unies, ces coûts étant pris en compte dans les projets de budget des opérations concernées.

(voir note(s) page suivante)

(suite des notes du tableau 2)

<sup>d</sup> Autre personnel. Cette catégorie correspond au personnel du Secrétariat de l'ONU qui occupe la Base de soutien logistique mais qui ne figure pas à son tableau d'effectifs. Pour la période 2020/21, les postes correspondant à cette catégorie se répartissent comme suit : Département de la sûreté et de la sécurité (3) ; postes extrabudgétaires (3) ; Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix (2) ; spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (1) ; spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité (1) ; membre de la Force de police permanente, financé par le Gouvernement allemand (1) ; poste de la Section de la gestion de l'environnement au sein du Département de l'appui opérationnel (1) ; Bureau de l'informatique et des communications, Valence (5).

### Services fournis à d'autres entités et recouvrement des coûts

64. Dans le rapport que l'Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 70/288, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a estimé qu'il fallait permettre à l'Assemblée de mieux comprendre les services fournis à d'autres entités du Secrétariat et ne relevant pas du Secrétariat et lui donner un aperçu complet des ressources mises à la disposition de la Base de soutien logistique des Nations Unies (A/70/742/Add.9, par. 68). Il a recommandé que des informations complètes et transparentes sur les dépenses engagées et les recettes perçues pour tous les services fournis à ces entités soient systématiquement incorporées dans les futurs projets de budget. Il a ajouté que les postes extrabudgétaires financés au moyen des recettes provenant du recouvrement des coûts devraient également être pris en compte dans l'organigramme, accompagnés de la mention qui convient.

65. Durant l'exercice 2020/21, la Base de soutien logistique entend maintenir les accords de prestation de services conclus avec 20 entités, indiqués au tableau 3, en vertu desquels elle leur fournit, en appliquant le principe du recouvrement des coûts et en utilisant la fonctionnalité de prestation de services d'Umoja, des services en matière de connectivité, de stockage de données, de télécommunications, d'hébergement de centres de données, d'hébergement d'applications, de suivi des événements, de sécurité informatique et de résilience opérationnelle ainsi que des services internes, des services liés aux systèmes d'information géospatiale et d'autres services. Les coûts sont établis à partir de grilles de tarifs. On estime à 9 313 900 dollars le montant qui sera recouvré en 2020/21, contre 7 824 000 dollars en 2019/20. Ce montant n'est pas repris dans les ressources nécessaires pour la Base de soutien logistique telles que présentées dans le projet de budget pour 2020/21. Une analyse des coûts qu'il est prévu de recouvrer pour chaque entité cliente figure dans le tableau ci-dessous.

66. On notera qu'il n'y a pas de recouvrement des coûts pour les entités et les vacataires qui travaillent sur des projets pour le compte des missions de maintien de la paix des Nations Unies, ces coûts étant pris en compte dans les projets de budget des missions concernées.

Tableau 3  
Analyse des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2020/21

<i>Entité bénéficiant d'un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Bureau de l'informatique et des communications	Services d'hébergement (baies de stockage, hébergement de serveurs, infrastructure à la demande et soutien à l'infrastructure) ; stockage des données (fourniture, réplication, sauvegarde et résilience opérationnelle) ; services d'application (hébergement de plateformes de type Modular-Object-Oriented Dynamic Learning Environment) ; services de connectivité (liaison louée, Internet, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, appui aux pare-feux et réseau étendu intelligent) ; suivi des événements ; services de plateforme (couche d'accès Citrix) ; services internes (bureaux) ; services de télécommunication (visioconférence) ; service d'appui à Umoja	6 647,2
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	Services d'hébergement (baies de stockage, hébergement de serveurs, infrastructure à la demande, informatique en nuage et services de conseil) ; stockage des données (fourniture, réplication, sauvegarde et résilience opérationnelle) ; services d'application (base de données et services de conseil) ; services de connectivité (liaison louée, Internet, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, équilibrage de la charge réseau, services de conseil, réseau étendu intelligent et Meraki) ; suivi des événements	758,8
Centre international de calcul	Services d'hébergement (baies de stockage) ; services de connectivité (liaison louée, Internet, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel et connectivité réseau) ; services internes (bureaux)	737,4
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	Services d'hébergement (infrastructure à la demande, hébergement de serveurs et services de conseil) ; stockage des données (fourniture, sauvegarde, réplication et résilience opérationnelle) ; suivi des événements ; services de connectivité (Internet, réseau privé virtuel de site à site, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel et équilibrage de la charge réseau)	566,1
Département des affaires économiques et sociales	Services d'hébergement (hébergement de serveurs et infrastructure à la demande) ; stockage des données (fourniture et sauvegarde) ; services d'application (base de données) ; services de connectivité (Internet, accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel et équilibrage de la charge réseau) ; suivi des événements	172,1
Tribunal spécial pour le Liban	Services d'application (courrier électronique) ; services de connectivité (liaisons louées, réseau étendu intelligent et réseau privé virtuel site à site) ; services d'hébergement (hébergement de serveurs et infrastructure à la demande) ; stockage des données (fourniture)	111,4
Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux	Services de connectivité (services de conseil, réseau étendu intelligent et réseau privé virtuel interne) ; télécommunications (voix)	47,7
Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne	Services de connectivité (services de conseil, réseau étendu intelligent, réseau privé virtuel interne et Meraki) ; télécommunications (voix) ; services d'hébergement (hébergement de serveurs) ; stockage des données (fourniture) ; services d'application (base de données et Unite)	41,9
Bureau de l'administration de la justice	Services d'application (SharePoint)	27,5
Assistance des Nations Unies aux procès des Khmers rouges	Services d'hébergement (infrastructure à la demande) ; stockage des données (fourniture) ; services de connectivité (accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel, services de conseil, réseau étendu intelligent, réseau privé virtuel interne et Meraki) ; télécommunications (voix)	37,9
Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	Services d'application (courrier électronique)	76,7

<i>Entité bénéficiant d'un appui</i>	<i>Services fournis</i>	<i>Montant</i>
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	Services internes (bureaux) ; services d'application (base de données et hébergement Web) ; services d'hébergement (hébergement de serveurs et infrastructure à la demande) ; connectivité (accès client au réseau privé virtuel et à l'infrastructure de bureau virtuel) ; stockage des données (fourniture et sauvegarde) ; suivi des événements	24,6
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Services de connectivité (services d'experts réseau) ; stockage des données (sauvegarde) ; services d'hébergement (hébergement de serveurs et infrastructure à la demande) ; services d'application (catalogue mondial d'autodépannage à distance) ; services de sécurité (sécurité informatique et résilience opérationnelle)	14,1
Programme alimentaire mondial	Services d'hébergement (baies de stockage) ; services de connectivité (Internet, liaison informatique, liaison hertzienne et services de conseil) ; télécommunications (voix) ; services internes (bureaux)	23,8
Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	Stockage des données (sauvegarde) ; télécommunications (visioconférence)	6,9
Programme des Nations Unies pour l'environnement <sup>a</sup>	Services d'hébergement (hébergement de serveurs) ; stockage des données (fourniture et sauvegarde) ; suivi des événements	2,3
CNUCED <sup>a</sup>	Services d'hébergement (baies de stockage) ; services de connectivité (Internet) ; suivi des événements	11,1
Fonds des Nations Unies pour l'enfance <sup>b</sup>	Stockage et entretien des véhicules	1,0
Département de la sûreté et de la sécurité <sup>b</sup>	Stockage et entretien des véhicules	0,3
Bureau de la coordination des affaires humanitaires <sup>b</sup>	Stockage et entretien des véhicules	5,1
<b>Total</b>		<b>9 313,9</b>

<sup>a</sup> Entités qui commenceront à bénéficier des services du Bureau de l'informatique et des communications.

<sup>b</sup> Entités qui commenceront à bénéficier de services d'appui au transport.

67. La Base de soutien logistique des Nations Unies utilisera les montants recouverts par l'intermédiaire du fonds de recouvrement des coûts afin de se procurer les ressources, les installations et les infrastructures informatiques nécessaires pour honorer les accords de prestation de services conclus. Le tableau 4 donne une vue d'ensemble des dépenses prévues par catégorie et détaille celles qui sont inscrites à la rubrique « Informatique et communications ». Au cours de l'exercice 2020/21, la Base de soutien logistique continuera de financer un poste d'informaticien(ne) hors classe (P-5) et un poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national pour coordonner et gérer les recettes générées au titre de ce dispositif. En outre, un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-2) sera affecté à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique.

Tableau 4  
**Analyse des montants qu'il est prévu de recouvrer en 2020/21**

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Dépenses prévues</i>
<b>Personnel civil</b>		
Personnel recruté sur le plan international		320,0
Personnel recruté sur le plan national		80,0
Autre personnel administrant la prestation de services		
<b>Total partiel</b>		<b>400,0</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>		
Voyages		20,0
Installations et infrastructures		684,7
Transports terrestres		6,4
Communications et informatique		8 182,8
Achat de matériel	1 173,5	
Services de télécommunication et de réseau	27,1	
Services d'entretien et services informatiques	5 044,9	
Location de matériel	419,3	
Acquisition de logiciels	1 518,0	
Pièces de rechange et fournitures		
Fournitures, services et matériel divers		20,0
<b>Total partiel</b>		<b>8 913,9</b>
<b>Total</b>		<b>9 313,9</b>

### Unités hébergées

68. La Base de soutien logistique des Nations Unies continuera d'héberger et d'appuyer plusieurs unités, notamment la Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, qui relèvent du Département des opérations de paix, ainsi que le Centre stratégique des opérations aériennes et le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, qui font rapport au Département de l'appui opérationnel. Le Groupe des organes centraux de contrôle n'est plus rattaché au Bureau du Directeur mais aux unités hébergées, conformément au rapport du Secrétaire général (A/73/774) que l'Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 73/310.

#### *Force de police permanente*

69. La Force de police permanente, qui comprend 36 postes, continuera d'apporter un appui au titre de ses deux fonctions essentielles, à savoir aider au démarrage de composantes Police dans les opérations de paix et fournir une assistance aux composantes Police existantes. Comme il lui a été demandé, elle assurera également des évaluations et un suivi opérationnels des composantes Police.

70. Par ailleurs, la Force de police permanente continuera de donner suite aux demandes du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et de fournir à certains des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et à d'autres partenaires l'appui qu'ils sollicitent, dans le cadre des activités de

consolidation de la paix menées par l'Organisation, les coûts afférents aux voyages devant être couverts par l'entité dont émane la demande.

71. La Force de police permanente continuera en outre de participer à la compilation, à la mise en correspondance et à l'analyse en interne d'informations et de statistiques et à l'élaboration de recueils à l'usage de la police des Nations Unies dans plusieurs opérations de paix. Pour ce faire, elle aura notamment recours aux méthodes suivantes : visites sur le terrain, enquêtes, entretiens, réunions, examens et évaluation par les pairs.

72. La Force de police permanente continuera également d'accroître ses efforts visant à être mieux préparée au démarrage des nouvelles opérations de paix et à l'expansion des opérations existantes, à maintenir ou renforcer ses capacités institutionnelles et opérationnelles, notamment dans le contexte de la réduction des effectifs ou de la liquidation d'opérations de paix existantes, et à fournir une assistance aux composantes Police existantes des opérations de paix. Ces efforts accrus permettront d'obtenir des résultats quantifiables dans des domaines tels que les missions d'assistance auprès de composantes Police d'opérations de paix existantes, la constitution ou le renforcement des composantes Police, les programmes de développement des compétences à l'intention des experts de la Force de police permanente et le soutien aux missions d'évaluation des composantes Police existantes. La Force de police permanente continuera de collaborer avec le Département des opérations de paix et les composantes Police de diverses opérations de paix et avec les partenaires régionaux et autres.

73. Au cours de l'exercice 2020/21, il est vraisemblable que la Force de police permanente continuera de recevoir de la part d'opérations de paix des Nations Unies et d'autres partenaires des demandes de déploiement à des fins d'évaluations et de suivi opérationnels.

#### *Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires*

74. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires est la composante déployée à Brindisi du Service des questions judiciaires et pénitentiaires du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, qui est basé au Siège. Comprenant six postes et un emploi de temporaire (autre que pour les réunions), il continuera d'assurer en 2020/21 ses deux fonctions essentielles, à savoir : fournir les moyens nécessaires au démarrage des nouvelles composantes judiciaires et pénitentiaires dans les opérations de paix et planifier et appliquer rapidement des modalités de transition, et consolider les composantes judiciaires et pénitentiaires existantes des opérations de paix et, le cas échéant, d'autres unités et entités des Nations Unies présentes sur le terrain, en leur prêtant ponctuellement une assistance technique ciblée. Le Corps permanent intensifiera encore son appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires pour les aider à planifier et appliquer les programmes relatifs à l'état de droit qui leur ont été confiés en leur fournissant des compétences et un appui fonctionnels concernant l'exécution et la supervision des programmes, afin qu'elles puissent mener de façon efficace, cohérente et coordonnée les activités liées à l'état de droit qui leur incombent. Il continuera de procéder à des évaluations opérationnelles des missions pour appuyer les composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain.

75. Conformément à la réforme de l'architecture de paix et de sécurité engagée par le Secrétaire général, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires traitera les demandes émanant du Département des opérations de paix comme celles émanant du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. Par ailleurs, étant donné que le Secrétaire général a salué ses contributions au travail qu'effectue le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la

sécurité en tant que prestataire de services à l'échelle du système et étant donné que les services d'appui à l'état de droit doivent gagner en coordination et en cohérence, le Corps permanent pourra être invité à mettre son expertise à la disposition des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, notamment par l'intermédiaire de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit.

76. Le Comité spécial des opérations de maintien de la paix a noté que le Corps permanent continuait de solliciter une assistance et qu'il convenait de renforcer les moyens à sa disposition (A/72/19, par. 233). La demande à laquelle le Corps permanent fait face demeurant supérieure à ses moyens actuels, il n'est pas en mesure de donner suite à toutes les sollicitations qu'il reçoit. En outre, le BSCI a noté dans son rapport d'audit sur le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires (2019/063, par. 25) que les crédits affectés aux voyages et à la formation avaient été réduits de près des deux tiers entre les exercices 2014/2015 et 2018/2019, alors même que le nombre de déploiements avait augmenté de 50 % en 2018. Les moyens du Corps permanent devraient donc être maintenus à un niveau au moins équivalent à leur niveau actuel afin qu'il puisse fournir des services fonctionnels et prévisionnels essentiels aux nouvelles missions ou aux opérations existantes, y compris à celles qui sont en phase de retrait ou de transition ou qui s'en approchent, comme la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ou l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), étant donné que, du fait de la diminution progressive des effectifs, le Corps permanent est généralement plus sollicité pour faciliter une transition sans heurt. En outre, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, qui a été créé par la résolution 2476 (2019) du Conseil de sécurité et a pour mandat d'aider le Gouvernement haïtien à renforcer le secteur de la justice et à appuyer le transfert progressif et continu des activités en matière d'état de droit aux acteurs du développement, aura besoin de l'appui et des ressources du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires.

#### *Centre stratégique des opérations aériennes*

77. Le Centre stratégique des opérations aériennes, qui comprend 10 postes, continuera d'assumer ses trois fonctions essentielles, à savoir : contrôler tous les mouvements aériens qui s'effectuent hors de la zone des missions et fournir un appui aérien stratégique à tous les clients ; gérer tous les aspects liés à la flotte aérienne des Nations Unies ; assurer la gestion technique du système mondial de localisation en temps réel des Nations Unies, du transport aérien stratégique des contingents et des accords d'affrètement des appareils de réserve.

#### *Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions*

78. Le Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, qui comprend 11 postes, continuera de s'acquitter de ses fonctions, qui consistent à examiner les dossiers de recrutement des fonctionnaires recrutés sur le plan international et à vérifier les références des candidats retenus pour travailler dans une mission des Nations Unies.

#### **Ventilation des ressources demandées par site : Brindisi et Valence**

79. Au paragraphe 15 de sa résolution 70/288, l'Assemblée générale a prié à nouveau le Secrétaire général de lui présenter, dans les prochains projets de budget, une ventilation des ressources et dépenses nécessaires pour la Base de soutien logistique des Nations Unies et le centre de télécommunications secondaire actif de Valence. Le tableau 5 présente les ressources demandées dans le projet de budget pour l'exercice 2020/21 pour chaque site. La structure organisationnelle de chaque site et

les postes correspondants sont présentés dans les organigrammes figurant à l'annexe II au présent rapport. Il convient de noter que le tableau d'effectifs du site de Valence ne comprend que des postes du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.

80. Dans sa résolution 71/294, l'Assemblée générale a fait sienne la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport (A/71/836/Add.10, par. 40) tendant à ce que le Secrétaire général lui présente, dans ses futurs projets de budget, des informations détaillées sur le personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence. Le projet de budget pour l'exercice 2020/21 contient les informations demandées pour chaque mouvement de poste (voir la section I.E ci-dessous).

Tableau 5

**Ressources demandées pour l'exercice 2020/21, par site**

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Brindisi <sup>a</sup>	Valence	Total	Pourcentage du total	
				Brindisi	Valence
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4) = (1) ÷ (3)	(5) = (2) ÷ (3)
<b>Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international	18 905,6	1 779,7	20 685,3	91	9
Personnel recruté sur le plan national	18 954,9	1 325,5	20 280,4	93	7
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	422,8	0,0	422,8	100	0
<b>Total partiel</b>	<b>38 283,3</b>	<b>3 105,2</b>	<b>41 388,5</b>	<b>92</b>	<b>8</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Consultants	239,5	22,0	261,5	92	8
Voyages officiels	631,9	59,1	691,0	91	9
Installations et infrastructures	4 071,3	1 957,9	6 029,2	68	32
Transports terrestres	381,4	22,1	403,5	95	5
Opérations aériennes	6,4	0,0	6,4	100	0
Communications et informatique	6 530,0	6 341,2	12 871,2	51	49
Santé	81,2		81,2	100	0
Fournitures, services et matériel divers	937,7	182,1	1 119,8	84	16
<b>Total partiel</b>	<b>12 879,4</b>	<b>8 584,4</b>	<b>21 463,8</b>	<b>60</b>	<b>40</b>
<b>Montant brut</b>	<b>51 162,7</b>	<b>11 689,6</b>	<b>62 852,3</b>	<b>81</b>	<b>19</b>

**Variation du montant des ressources financières demandées**

81. Le budget proposé pour l'exercice 2020/21 laisse apparaître une baisse de 0,5 million de dollars (0,8 %) par rapport au budget approuvé pour l'exercice 2019/20, d'un montant de 63,4 millions de dollars. La diminution des crédits demandés tient essentiellement à la suppression des dépenses afférentes à la maintenance des systèmes de gestion des contingents et d'Unite Identity, qui auparavant figuraient à la rubrique « Informatique et communications » du budget de la Base de soutien logistique dans la catégorie des communications et de

l'informatique et qu'il est proposé d'inscrire au budget du compte d'appui pour l'exercice 2020/21. Elle est partiellement compensée par une augmentation des traitements du personnel recruté sur le plan international et sur le plan national en raison de la révision du barème des traitements et de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro.

### **C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

82. Le Bureau régional de la sécurité aérienne continuera de resserrer la coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional au moyen du renforcement des capacités en proposant des programmes de formation et de sensibilisation adaptés aux besoins des Nations Unies dans le domaine de l'aviation.

### **D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées**

83. La Base de soutien logistique aidera, chaque fois que le Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en feront la demande, à mettre en place un système de sécurité du travail sur le terrain et de gestion des risques en organisant des activités de formation à la prévention des accidents liés aux travail.

84. Une aide ponctuelle continuera d'être proposée aux missions, à la demande du Département de l'appui opérationnel et du Département des opérations de paix. Des services d'entreposage seront également fournis au Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans le cadre d'un mémorandum d'accord. En outre, le Département de la sûreté et de la sécurité bénéficie de services d'entreposage et de gestion du matériel en vertu d'un accord similaire.

85. La Base de soutien logistique des Nations Unies fournira à l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies – administré par le Programme alimentaire mondial (PAM) – des services de téléphonie et de données. Elle poursuivra aussi sa coopération avec le PAM dans des domaines d'intérêt commun tels que l'aviation, les services et la formation, en lui apportant, selon que de besoin, un appui logistique aux opérations de transport aérien, notamment en ce qui concerne la manutention au sol.

86. La Base de soutien logistique proposera également au Centre international de calcul et à l'UNOPS des services dans les domaines de l'informatique, de la téléphonie par Internet et des réseaux informatiques.

87. La Base de soutien logistique continuera de resserrer sa coopération avec d'autres fonds et programmes, institutions spécialisées et tribunaux internationaux des Nations Unies et bureaux hors Siège en leur fournissant, sur la base du recouvrement des coûts, des services dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et des services de visioconférence.

88. Le (ou la) Directeur(trice) de la Base de soutien logistique continuera d'occuper la fonction de coordonnateur(trice) de secteur (sécurité) pour l'ensemble des entités des Nations Unies présentes dans la région, dont l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, l'UNOPS et le Centre international de calcul. Pour sa part, le (ou la) Chef de service du Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence continuera de faire office de responsable des lieux et de coordonnateur(trice) de secteur (sécurité) pour le Centre et d'agent(e) habilité(e) par intérim pour l'Espagne.

## E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

89. Les tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats présentent les réalisations et les produits par domaine fonctionnel : logistique ; technologies géospatiales, informatique et télécommunications ; appui centralisé. Dans le cadre de son objectif général, la Base de soutien logistique contribuera à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après.

### Réalisations escomptées

### Indicateurs de succès

1.1 Fourniture aux missions clientes de services d'appui technique et opérationnel rapides, efficaces, efficaces et responsables

1.1.1 Pourcentage de missions clientes satisfaites de la chaîne d'approvisionnement et des services d'appui aux opérations (2018/19 : 92,5 % ; 2019/20 : 85 % ; 2020/21 : 95 %)

1.1.2 Pourcentage de plans d'acquisition des missions passés en revue et analysés pour appuyer l'établissement d'un plan de gestion centralisée de la demande pour le Département de l'appui opérationnel (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 90 % ; 2020/21 : 100 %)

1.1.3 Pourcentage de demandes de recherche de fournisseurs présentées par les missions ayant reçu une réponse dans les 2 jours ouvrables pour les articles uniques entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU et dans les 5 jours ouvrables pour les articles multiples et les biens excédentaires des missions (2018/19 : 95 % ; 2019/20 : 95 % ; 2020/21 : 95 %)

1.1.4 Pourcentage de demandes des missions concernant des articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU prêtes dans les 30 jours entre la date de la demande de transfert de stocks et celle de la demande de fret (2018/19 : 64 % ; 2019/20 : 95 % ; 2020/21 : 95 %)

1.1.5 Pourcentage d'articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou d'éléments de matériel entretenus, réparés et mis à l'essai dans les 15 jours ouvrables suivant la date du bon d'intervention (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 98 % ; 2020/21 : 100 %)

1.1.6 Pourcentage de véhicules et d'éléments de matériel de la réserve de l'ONU remis en état dans un délai de 90 jours (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : 97 % ; 2020/21 : 100 %)

1.1.7 Pourcentage de demandes d'équipes d'appui présentées par des missions qui ont donné lieu à un déploiement dans les 15 jours ouvrables suivant la date d'approbation (2018/19 : 77,4 % ; 2019/20 : 95 % ; 2020/21 : 95 %)

1.1.8 Pourcentage de missions clientes satisfaites des services fournis dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (2018/19 : 98,4 % ; 2019/20 : 92 % ; 2020/21 : 92 %)

1.1.9 Disponibilité des applications des missions hébergées sur un serveur central (2018/19 : 99,9 % ; 2019/20 : 99,8 % ; 2020/21 : 99,8 %)

1.1.10 Disponibilité du réseau étendu et de l'infrastructure du pôle informatique correspondant (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 99,5 % ; 2020/21 : 99,5 %)

1.1.11 Pourcentage de problèmes informatiques traités conformément aux accords de prestation de services (2018/19 : 97,4 % ; 2019/20 : 95 % ; 2020/21 : 95 %)

1.1.12 Efficacité de l'exploitation de la capacité de transmission par satellite, mesurée en bits par hertz (2018/19 : 2,9 ; 2019/20 : 2,8 ; 2020/21 : 3,0)

1.1.13 Pourcentage de mouvements aériens stratégiques contrôlés et suivis centralement (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

1.1.14 Pourcentage de mouvements d'avions à large fuselage et d'opérations de relève des contingents gérés, assignés, contrôlés et suivis (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

1.1.15 Pourcentage de demandes d'assistance technique environnementale sur le terrain visant à appuyer 12 missions dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des eaux usées et de la gestion des déchets solides qui sont satisfaites dans un délai de 90 jours (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : 95 % ; 2020/21 : 95 %)

---

#### *Produits*

#### **Service de la chaîne d'approvisionnement**

- Fourniture, à 5 opérations de maintien de la paix, d'un appui technique et opérationnel en matière de planification et de conception de projets de génie, et établissement de 5 dossiers d'appel d'offres, y compris tous les documents techniques demandés par les clients
- Établissement de 2 rapports mondiaux et de bilans trimestriels concernant la planification de la demande afin de faciliter l'élaboration d'un plan de gestion centralisée de la demande pour le Département de l'appui opérationnel
- Fourniture de conseils techniques (80 cas) dans les domaines du génie et du transport et de l'approvisionnement général en biens et services dans les délais prévus par les instructions permanentes
- Examen de la composition des stocks pour déploiement stratégique afin de satisfaire les besoins associés au démarrage d'opérations de maintien de la paix
- Maintenance, réparation et mise à l'essai d'environ 703 véhicules (véhicules faisant partie des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU ou appartenant à la Base de soutien

logistique), d'environ 815 articles (matériel divers) tels que des groupes électrogènes et du matériel de bureau, et de 2 195 autres articles (fournitures) entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique et de la réserve de matériel de l'ONU

- Acquisition et coordination de 14 séances de formation technique et de formation à la chaîne d'approvisionnement
- Examen et validation d'un plan préliminaire de cession des actifs en vue de la liquidation d'une mission (MINUAD) dans un délai de 10 jours ouvrables
- Coordination de la cession et de la mise au rebut du matériel d'une mission de maintien de la paix (MINUAD)
- Appui sur site aux missions dans divers domaines, notamment les opérations logistiques, la gestion de l'environnement et le génie, par le déploiement de 30 équipes d'appui aux missions
- Établissement de bilans trimestriels sur les données compilées concernant le respect et l'exécution des contrats

### **Technologies géospatiales, informatique et télécommunications**

- Gestion et mise à jour de 5 bases de données mondiales (OGI, BASE, CARTO, Datastore\_01 et RST) et de normes en matière d'informations géospatiales opérationnelles communes aux opérations ou aux missions (COGI/MOGI) et de géovisualisation
- Production de 200 cartes (thématiques, topographiques et de base) et de 80 cartes de localisation et géoanalyses ; fourniture de 30 services liés aux eaux souterraines et au sous-sol (levés, étude et détection de fosses communes et d'infrastructures)
- Fourniture, gestion et appui en ce qui concerne le système Clear Map ; les services de cartographie mondiaux de l'ONU (6 composantes : Field Street Map, Image Maps, Operational Map, Globe, Maps Directions et recherche) ; 3 plateformes géospatiales, via le système d'information géospatiale en nuage de la Base (système de gestion des contenus GeoPortal, et développement et hébergement de données géospatiales) ; 75 services de cartographie web ; 5 solutions sur mesure pour des missions ; 3 solutions Unite Aware Maps, à l'appui du programme d'appréciation de la situation
- Soutien à 1 300 utilisateurs des services géospatiaux fournis aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques, au Secrétariat et aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies
- Exploitation et gestion de 194 applications hébergées sur un serveur central (comme Umoja) et appui connexe, y compris l'installation et la mise à l'essai des fonctionnalités de reprise des activités après un sinistre dans les opérations de maintien de la paix et missions politiques, pour 65 000 utilisateurs environ
- 5 mises à l'essai de nouvelles applications par an
- Maintien de 2 certifications délivrées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) concernant la gestion des services informatiques (ISO/IEC 20000) et la sécurité de l'information (ISO/IEC 27001:2013)
- Exploitation et gestion de 2 centres de données certifiés situés dans deux endroits et appui connexe, dont la fourniture de services d'hébergement, de centres de données virtuels, d'infrastructures de bureau virtuel, de l'infrastructure sous-jacente des services de messagerie et de services de courtage et de gestion de l'informatique en nuage hybride pour 75 000 utilisateurs
- Exploitation et gestion de 10 systèmes de soutien à l'infrastructure nécessaire à l'hébergement et à la connectivité du progiciel de gestion intégré Umoja, y compris l'appui relatif à la couche d'accès pour 22 000 utilisateurs
- Gestion, mise à jour et amélioration de 14 processus de gestion des services informatiques
- Gestion et mise à jour du plan antisinistre pour les services mondiaux fournis par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, et gestion et coordination de 5 exercices de reprise après sinistre pour les systèmes de soutien mondiaux

- Exploitation, gestion et configuration d'un service de suivi des événements à l'échelle mondiale pour 14 opérations de la paix (dont le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), la Base de soutien logistique et le BANUS)
- Coordination, gestion et mise à jour de 2 évaluations de la conformité informatique avec les politiques et normes de l'Organisation
- Examen et coordination des mesures correctrices à appliquer aux configurations des règles de pare-feu pour 4 pare-feux de gestion du réseau mondial
- Coordination de 5 évaluations par an de la sécurité des infrastructures mondiales du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
- Fourniture de services de raccordement au réseau étendu à plus de 300 sites dans le monde entier (missions clientes et autres bureaux des Nations Unies), afin que plus de 50 000 utilisateurs finaux bénéficient de liaisons satellites, de liaisons louées privées et de réseaux privés virtuels sur Internet
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe, afin de fournir des services de liaison radio numérique à plus de 35 000 utilisateurs dans les 10 entités des Nations Unies (missions de maintien de la paix, centres de services et missions politiques) suivantes : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, MONUSCO, Centre de services régional d'Entebbe, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, MINUAD, Base de soutien logistique de Brindisi, Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et Mission d'appui des Nations Unies en Libye
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe, afin d'offrir des services de visioconférence à des missions de maintien de la paix et à d'autres bureaux des Nations Unies, soit en moyenne 1 500 visioconférences organisées et 5 000 points raccordés chaque mois
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe, afin de fournir des services de téléphonie entre les missions et vers l'étranger à 27 missions clientes et bureaux des Nations Unies, pour une capacité moyenne de 400 00 appels chaque mois
- Test trimestriel de basculement des composants essentiels des liaisons satellite et réseau entre Brindisi et Valence pour garantir la résilience et résoudre tout problème décelé durant le même trimestre
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure et appui connexe pour la gestion de liaisons satellites de haute efficacité avec une capacité allouée dynamiquement selon la demande utilisateurs pour un maximum de 250 lieux d'affectation hors Siège
- Établissement de liaisons dans les nouvelles missions ou les missions de renfort dans les 24 heures suivant l'arrivée du matériel informatique et du matériel de communications ainsi que du personnel spécialisé du Centre de services mondial
- Fourniture de services d'appui au bureau chargé de la gestion des projets, de rapports mensuels et hebdomadaires et de services d'assurance de la performance en la matière pour 50 projets enregistrés dans le serveur de projets
- Fourniture de services complets de gestion de projet pour 20 projets de types et d'ampleur variables en fonction des besoins institutionnels et régionaux ainsi que des besoins des missions et du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
- Organisation de 2 ateliers sur le cadre de gestion de projet à l'intention des gestionnaires de projet
- Organisation de 2 réunions virtuelles à l'intention des responsables de l'innovation dans les missions, dont 1 tous les semestres
- Développement, amélioration, déploiement et gestion de 4 solutions technologiques (concernant des drones, la radio haute fréquence définie par logiciel, un système de gestion de contenus vidéo et des services médicaux de télésanté) à mettre en œuvre dans des missions, et appui connexe

- Élaboration de matériel de formation pour 4 cours sur les solutions technologiques adoptées par l'École des transmissions militaires des Nations Unies

#### **Services de conférence et de formation**

- Services de coordination et d'appui pour les conférences et les activités de formation organisées à l'intention de 1 000 membres de missions de maintien de la paix et de 500 autres participants, le taux de satisfaction des clients étant au moins égal à 90 %
- Organisation, gestion et mise en œuvre de 3 programmes de formation et de 12 sessions de cours en classe destinés aux membres du personnel de la Base de soutien logistique et prévus dans le plan de formation
- Poursuite de l'achèvement des cours de formation obligatoires : taux de suivi minimal de 90 % pour tous les cours obligatoires

#### **Services régionaux de sécurité aérienne**

- Services de formation en matière de sécurité aérienne au personnel du Département de l'appui opérationnel et des missions et dans le cadre du programme de sécurité aérienne du Service de gestion de la chaîne d'approvisionnement, dont 4 cours en salle (2 cours d'initiation à la sécurité aérienne, 1 cours sur la gestion des risques aériens et 1 cours sur l'évaluation des performances en matière d'inspection des aéronefs et les rapports d'évaluation des transporteurs), et facilitation de cours à distance sur la demande de missions
- Visites d'évaluation de la sécurité aérienne dans 3 missions : 1 à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, 1 à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et 1 à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Fourniture d'un appui en matière de performances opérationnelles pour le programme de sécurité aérienne du Département de l'appui opérationnel, notamment par l'élaboration de modules Système de sécurité aérienne en remplacement du module Inspection et recommandations en matière d'aviation (base de données Lotus Notes)

#### **Services d'opérations aériennes stratégiques**

- Définition des tâches et coordination et supervision de 100 % des opérations aériennes effectuées avec deux avions à fuselage large affectés au Centre stratégique des opérations aériennes à l'appui de la relève des contingents de toutes les missions de maintien de la paix
- Contrôle et surveillance centralisés de 100 % des mouvements aériens stratégiques (jusqu'à 350 mouvements) au moyen du système mondial de suivi, l'objectif étant de maintenir une appréciation stratégique de la flotte et un contrôle efficace des coûts d'exploitation
- Analyse coûts-avantages et sélection des aéronefs pour 100 % des opérations d'appui aérien stratégique demandées
- Publication de 12 rapports assortis de tableaux de référence sur l'utilisation et le rendement des avions à large fuselage
- Publication de 12 rapports sur l'utilisation de la flotte aérienne stratégique aux fins de la veille économique et de l'analyse des coûts

#### **Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions et Services de la vérification des références**

- Facilitation de 260 examens des critères d'évaluation de nouveaux dossiers de recrutement et vacances de poste
- Vérification des références de 1 000 candidats dont le recrutement a été demandé

#### **Services de sécurité au travail**

- Organisation et présentation de 3 cours sur la sécurité et la santé au travail sur le terrain, destinés au personnel des missions des Nations Unies

- Réception et examen de 200 comptes rendus d'incidents concernant la sécurité au travail émanant de missions et de différents lieux d'affectation, puis enregistrement de ces comptes rendus dans le système d'information sur les incidents touchant à la sécurité au travail du Département de l'appui opérationnel
- Réalisation de 1 évaluation complète des risques en matière de sécurité au travail sur les lieux de travail de la Base de soutien logistique, puis élaboration et mise en œuvre d'un plan de mesures correctrices
- Poursuite de la coordination et de l'échange d'informations techniques avec la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail du Département de l'appui opérationnel et son responsable de la sécurité sur le terrain et directeur de programme, au moyen d'au moins 52 activités de coordination ou comptes rendus par an, par courrier électronique, téléconférence, visioconférence, soumission de rapports ou communication d'informations, et élaboration de 1 rapport statistique annuel sur les incidents concernant la sécurité au travail signalés par le Département de l'appui opérationnel, les opérations hors Siège et les différents lieux d'affectation
- Définition d'au moins 6 normes opérationnelles et techniques relatives à la sécurité et à la santé au travail par an
- Réalisation d'enquêtes, mise en place de commissions d'enquête et interventions en cas d'incident ou d'événement lié à la sécurité et à la santé au travail, au moins une fois par an, selon la survenance d'incidents ou événements justifiant de tels services d'appui
- Entretien de sites Web et de plateformes de médias sociaux portant sur la sécurité et la santé au travail, y compris la communication opérationnelle et technique avec le réseau de praticiens de la sécurité et de la santé au travail, au moyen d'au moins 12 mises à jour ou mises à niveau de site Web ou de plateforme de médias sociaux, ou d'activités s'y rapportant, notamment la publication, la communication ou la diffusion de renseignements sur des questions connexes
- Fourniture, au Secrétariat et aux opérations hors Siège des Nations Unies, de services d'appui technique, à distance ou sur place, sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de santé et de sécurité au travail

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

## 1.2 Services internes rapides, efficaces, efficients et responsables

1.2.1 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus, hors unités hébergées, dans la fourchette visée (2018/19 : 21 % ; 2019/20 : 15 % ± 3 % ; 2020/21 : 15 % ± 3 %)

1.2.2 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2018/19 : 29 % ; 2019/20 : ≥ 40 % ; 2020/21 : ≥ 41 %)

1.2.3 Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés sur une liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 ; 2020/21 : ≤ 78 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)

1.2.4 Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : ≤ 120 ;

2020/21 :  $\leq$  120 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7)

1.2.5 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui opérationnel (2018/19 : 87 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

1.2.6 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés dans les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2018/19 : 85 % ; 2019/20 :  $>$  85 % ; 2020/21 :  $>$  85 %)

1.2.7 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

1.2.8 Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs de résultats clefs sur 2 000 (2018/19 : 1 857 ; 2019/20 :  $\geq$  1 800 ; 2020/21 :  $\geq$  1 800)

---

*Produits*

### **Amélioration des services**

- Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la Base (2020/21), conformément à la stratégie environnementale de l'Organisation pour les missions
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions

### **Audit, contrôle des risques et conformité**

- Application des recommandations acceptées par la direction, formulées par le Bureau des services de contrôle interne et devant être mises en œuvre d'ici à la fin de l'année (31 décembre) ou formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs mais pas encore appliquées

### **Budget, finance et communication de l'information**

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 62,8 millions de dollars
- Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Base, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

### **Personnel civil**

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines, notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'élaboration du budget et la gestion de la performance, à un effectif maximal de 447 membres du personnel civil (dont 139 recrutés sur le plan international, 306 recrutés sur le plan national et 2 temporaires) ainsi que 3 titulaires de postes extrabudgétaires, 4 membres du personnel du Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, 10 collaborateurs chargés de la gestion des données personnelles et des données de base dans Umoja, 3 membres du personnel du Département de la sûreté et de la sécurité et 6 titulaires d'autres postes (2 postes d'ingénieure, financés par l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix (extrabudgétaires) ; 1 poste d'assistant(e)

administratif(ve), financé par le Gouvernement allemand, 1 poste de spécialiste du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, 1 poste de spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité, et 1 poste d'ingénieur(e) écologue)

- Organisation de formations dispensées en cours de mission à l'intention de 438 membres du personnel civil et soutien à la formation hors mission de 138 membres du personnel civil
- Appui au traitement de 34 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 118 demandes de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 138 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

### **Déontologie et discipline**

- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour tous les membres du personnel, mettant l'accent sur la prévention et comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

### **Technologies géospatiales, informatique et télécommunications**

- Fourniture de 110 radios portatives, 15 radios mobiles pour véhicules et 15 stations de radio fixes et fourniture de services d'appui connexe
- Exploitation et gestion d'un réseau permettant la communication par téléphone, télécopie et visioconférence et l'échange de données, notamment 1 standard téléphonique groupé et 2 liaisons hertziennes, gestion de 3 forfaits de téléphonie mobile, et gestion de 2 réseaux locaux et fourniture de l'appui connexe dans 2 sites
- Fourniture de 1 268 dispositifs informatiques (ordinateurs portables, infrastructures de bureau virtuel et tablettes) et de l'appui connexe à un effectif moyen de 1 027 utilisateurs finaux civils, personnel contractuel compris, ainsi que dans les salles de formation et de conférence
- Appui et maintenance pour 2 réseaux locaux internes sur 2 sites (Brindisi et Valence) et 287 sites de réseau étendu

### **Services relatifs aux installations, aux infrastructures et au génie**

- Services d'entretien et de réparation portant sur 76 bâtiments répartis entre 2 sites
- Mise en œuvre des projets de construction, de rénovation et de transformation (9 à Brindisi et 2 à Valence) approuvés pour 2 sites
- Exploitation et entretien de 6 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 3 systèmes d'alimentation ininterrompue au diesel et de 4 centrales solaires, en plus des contrats souscrits auprès de fournisseurs locaux d'électricité, dans 2 sites
- Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau (1 trou de forage à Brindisi), en plus des contrats souscrits auprès de fournisseurs locaux
- Fourniture de services de gestion des déchets, y compris la collecte et l'élimination des déchets liquides et solides, dans 2 sites
- Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie dans 2 sites, et de services de restauration dans 2 sites

### **Gestion du carburant**

- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 121 000 litres de carburant (65 000 pour les transports terrestres et 56 000 pour les groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de Brindisi

### **Gestion de la chaîne d'approvisionnement**

- Aide à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits d'un montant estimatif de 4,9 millions de dollars, dans les limites des pouvoirs délégués
- Réception, gestion et distribution ultérieure d'un maximum de 25 000 kg de marchandises dans la zone de mission ;

- Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total compris entre 190 et 240 millions de dollars, et communication de l'information y relative

### Gestion des véhicules et services de transport terrestre

- Exploitation et entretien de 134 véhicules, remorques et accessoires appartenant à l'ONU, de 1 atelier et centre de réparation, et fourniture de services de transport et de navette dans 2 sites

### Services médicaux

- Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau I appartenant à l'ONU
- Fourniture au personnel civil et aux visiteurs et stagiaires de l'ONU à Brindisi de 1 500 consultations avec un infirmier ou une infirmière (évaluation et traitement, consultations de médecine des voyages et orientation vers des services de soins spécialisés si nécessaire)
- Réalisation de 1 évaluation des risques pour la santé de dangers liés au travail tels que le bruit, les problèmes d'ergonomie ou les agents chimiques et biologiques (enquête, dépistage et plan d'action)
- Réalisation de 1 campagne de promotion de la santé, par exemple sur la santé cardiovasculaire, le diabète, la santé mentale ou la santé des femmes

### Services de sûreté et de sécurité

- Prestation de services de sécurité aux membres du personnel et aux personnes à leur charge qui y ont droit, et prestation des services nécessaires pour que les programmes et les activités des organismes des Nations Unies situés à Brindisi et à Valence puissent se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité physique et matérielle

### Gestion de l'environnement

- Maintien de la certification ISO 14001:2015 (Système de management environnemental) de la Base
- Fourniture d'orientations concernant les domaines techniques (énergie, eau et eaux usées et déchets solides) de la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel destinée aux missions, y compris au moyen d'au moins 30 visioconférences organisées avec les personnes compétentes des missions

#### Réalisations escomptées

#### Indicateurs de succès

1.3 Fourniture aux missions de maintien de la paix et aux autres missions, par les unités hébergées, d'un appui en matière de maintien de l'ordre, d'état de droit et de formation

1.3.1 Traitement des demandes de déploiement par la Force de police permanente dans les 7 jours ouvrables suivant leur réception (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

1.3.2 Déploiement rapide des fonctionnaires ou équipes de la Force de police permanente dans les 21 jours ouvrables suivant l'approbation (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 90 % ; 2020/21 : 80 %)

1.3.3 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement par la Force de police permanente (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : 90 % ; 2020/21 : 90 %)

1.3.4 Déploiement des fonctionnaires du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires dans les opérations nouvelles, modifiées ou en transition dans les 30 jours suivant l'adoption d'une résolution par le Conseil de sécurité

ou la demande formulée par ce dernier (2018/19 : 92 % ; 2019/20 : 90 % ; 2020/21 : 90 %)

1.3.5 Application satisfaisante des conditions convenues de déploiement du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 90 % ; 2020/21 : 90 %)

---

*Produits*

**Force de police permanente**

- 10 missions d'assistance auprès de composantes Police d'opérations de soutien à la paix existantes en vue d'aider au renforcement des capacités et aux activités opérationnelles des services nationaux de maintien de l'ordre
- Création ou renforcement des composantes Police de 2 nouvelles missions ou réduction des effectifs/liquidation des composantes Police de missions existantes
- 4 missions d'évaluation visant à appuyer les opérations de maintien de la paix
- Appui à 2 pays qui fournissent du personnel de police, y compris dans leurs propres centres de formation aux opérations de paix, afin de préparer leurs policiers à la mise en œuvre du cadre d'orientation stratégique après leur déploiement
- Organisation de 1 programme de formation à l'intention des missions sur l'état de droit et d'autres questions interdisciplinaires
- Participation à 4 conférences internationales annuelles de forces de police sur le maintien de la paix et les questions de police connexes
- Participation à 14 programmes de formation des membres de la Force de police permanente au maintien de la paix et au perfectionnement de techniques de police spécialisées en vue de répondre à la demande croissante d'appui technique opérationnel

**Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires**

- 6 déploiements de 3 mois au maximum dans des opérations de paix en vue de renforcer les composantes judiciaires et pénitentiaires
- 5 missions d'analyse et d'évaluation opérationnelles en appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain
- Organisation d'activités d'information, dont 4 articles publiés et 3 visites effectuées, auprès d'autres entités à déploiement rapide ou organisations internationales
- Élaboration et publication de 8 rapports de fin de mission, de visite ou d'évaluation permettant de fournir des données actualisées sur les résultats obtenus et leurs effets et de mettre en lumière des recommandations stratégiques et mesures de suivi à prendre à l'issue du déploiement dans les missions

---

*Facteurs externes*

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur la capacité d'exécuter les produits prévus, notamment l'évolution des conditions de sécurité et de la situation politique, économique et humanitaire ; des conditions météorologiques imprévues ; d'autres cas de force majeure ; des modifications apportées au mandat au cours de l'exercice ; le non-respect par le Gouvernement du pays hôte des dispositions de l'accord sur le statut des forces ou le statut de la mission ; des retards dans la signature par les États Membres des mémorandums d'accord et des lettres d'attribution concernant le déploiement du personnel en tenue et du matériel ; des ruptures de capacités dues à des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ; des déficits de trésorerie dus à des retards dans le versement des contributions par les États Membres ; l'impossibilité d'obtenir toutes les autorisations nécessaires au recrutement de candidats sélectionnés à des postes de personnel civil ; des variations imprévues des taux de change ou des prix du marché local

---

90. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

### Bureau du Directeur

91. Le Bureau du Directeur assure la direction exécutive et l'administration de la Base de soutien logistique des Nations Unies. Le tableau 6 montre la répartition entre les différentes unités administratives des 12 postes proposés pour 2020/21. Il n'y a pas de changement dans les effectifs nécessaires par rapport au budget approuvé pour 2019/20.

Tableau 6  
Ressources humaines : Bureau du Directeur

	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
<b>Équipe de collaborateurs immédiats du Directeur</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	3	1	–	5	5	–	10
Effectif proposé 2020/21	–	1	3	1	–	5	5	–	10
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau régional de la sécurité aérienne</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	1	–	2	–	–	2
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total (Direction exécutive et administration)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	4	2	–	7	5	–	12
Effectif proposé 2020/21	–	1	4	2	–	7	5	–	12
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

### Service de l'appui centralisé

92. Le Service de l'appui centralisé continuera d'offrir des services d'appui aux deux sites de la Base de soutien logistique de Brindisi. Le tableau 7 montre la répartition entre les différentes unités administratives des 102 postes proposés pour 2020/21, dont le nombre est le même que pour 2019/20. Tous ces postes resteront basés à Brindisi. Les modifications et changements structurels proposés sont expliqués dans les paragraphes ci-après.

Tableau 7  
Ressources humaines : Service de l'appui centralisé

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
<b>Bureau du Chef du Service de l'appui centralisé</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	–	–	1	7	–	8
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	–	–	1	7	–	8
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Centre de conférence et de perfectionnement</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	–	–	7	–	7
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Cellule des services auxiliaires internes</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	1	1	27	–	28
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	1	1	27	–	28
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe des ressources humaines</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	1	1	3	9	–	12
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	1	1	3	9	–	12
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe des achats</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	1	1	3	11	–	14
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	1	1	3	11	–	14
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe des finances et du budget</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	1	2	4	9	–	13
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	1	2	4	9	–	13
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Bureau des services de sécurité</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	1	–	1	8	–	9
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	1	–	1	8	–	9
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Cellule de la gestion du matériel</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	1	–	1	6	–	7
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>	<b>(1)</b>	–	–

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>a</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>			
<b>Cellule chargée de la sécurité et de la santé au travail</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	4	–	4
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	–	–	4	–	4
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total (Service de l'appui centralisé)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	4	4	5	13	89	–	102
Effectif proposé 2020/21	–	–	4	5	5	14	88	–	102
<b>Variation nette</b>	–	–	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>	<b>(1)</b>	–	–

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste*

*Personnel recruté sur le plan national : diminution de 1 poste*

93. Le Service de l'appui centralisé fournit les services d'appui nécessaires au fonctionnement de la Base de soutien logistique, notamment l'accomplissement des fonctions internes de ses neuf sections organisationnelles, à savoir le Bureau du Chef, le Groupe des achats, le Groupe des finances et du budget, la Cellule chargée de la sécurité et de la santé au travail, la Cellule des services auxiliaires internes, le Groupe des ressources humaines, le Centre de conférence et de perfectionnement, le Bureau des services de sécurité et la Cellule de la gestion du matériel.

*Cellule de la gestion du matériel*

94. À l'heure actuelle, la Cellule de la gestion du matériel est dirigée par un assistant principal de gestion du matériel (G-7) et compte six autres agents des services généraux recrutés sur le plan national. Il est proposé de transformer un poste d'assistant(e) principal(e) de gestion du matériel (G-7) en poste de spécialiste de la gestion du matériel (P-3).

95. La Cellule de la gestion du matériel est chargée d'assurer un contrôle centralisé de l'exactitude des données du système de gestion des stocks pour les quatre inventaires qui ont été confiés à la Base, d'assumer l'entière responsabilité des immobilisations corporelles et des stocks ayant une valeur marchande et d'effectuer un contrôle interne rigoureux des opérations traitées dans le système de gestion des stocks. La Cellule fait office de principal point de contact et de conseiller du Directeur de la Base pour ce qui est de toutes les activités liées aux politiques de gestion des biens, à la conformité et à la performance et assure le suivi général de l'exactitude des données saisies dans le système de gestion des stocks de la Base. Elle remplit également des fonctions administratives pour les comités locaux d'examen des réclamations et de contrôle du matériel de la Base et assure le secrétariat de ces organes, dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués. Dans le cadre de sa délégation de pouvoirs en matière de gestion du matériel, la Cellule est responsable de la gestion de quatre inventaires concernant respectivement les stocks opérationnels de la Base, les stocks pour déploiement stratégique, la réserve de matériel de l'ONU et la réserve de matériel établie conformément aux normes IPSAS, dont la valeur capitalisée, en décembre 2019, était supérieure à 210 millions de dollars. Ses

principales responsabilités sont les suivantes : contrôle et supervision internes, application du principe de responsabilité, gestion du livre des immobilisations corporelles, comptabilisation en pertes et traitement des réclamations, assurance qualité, contrôle du matériel et secrétariat du Comité local de contrôle du matériel. Compte tenu des changements qui ont résulté de la mise en service d'Umoja-Extension 2, le nombre d'entrées ayant fait l'objet d'accès attribués au personnel chargé de la gestion du matériel a considérablement augmenté et, au moment de la rédaction du présent document, dépassait 23 000 entrées relatives à des immobilisations ou à du matériel. À la suite de l'examen des besoins en personnel civil effectué en 2017, le poste de spécialiste de la gestion du matériel a été transféré au Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement pendant l'exercice 2018/19. Dans une lettre d'observations, le Comité des commissaires aux comptes a formulé des observations concernant la gestion du matériel et indiqué qu'il convenait d'affecter des ressources suffisantes à la Cellule, notamment un poste de spécialiste de la gestion du matériel. Conformément aux recommandations issues de l'examen des effectifs civils, la Cellule est actuellement dirigée par un agent des services généraux recruté sur le plan national (G-7). C'est cette personne qui s'occupe de la gestion courante du matériel. Toutefois, depuis la réforme organisationnelle, la Base doit assurer des fonctions supplémentaires, à savoir l'information sur la gestion du matériel et le suivi du volume et de la composition des inventaires. Les tâches supplémentaires que suppose l'établissement des états financiers annuels en ce qui concerne les immobilisations corporelles requièrent davantage de moyens et un niveau de qualifications et de compétences supérieur à celui des titulaires de postes G-7. Par conséquent, pour que ces tâches supplémentaires puissent être accomplies, et sur les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, la Base propose que le poste d'assistant(e) principal(e) de gestion du matériel (G-7) soit transformé en poste de responsable de la gestion du matériel (P-3).

#### *Centre de conférence et de perfectionnement*

96. À l'heure actuelle, le Centre de conférence et de perfectionnement est dirigé par un assistant (perfectionnement du personnel) (G-6) et compte six autres agents des services généraux. Il est proposé que le poste d'assistant(e)(perfectionnement du personnel) (G-6) soit reclassé en poste d'assistant(e) principal(e) (programmes) (G-7). Le Centre relève directement du Chef du Service de l'appui centralisé (P-5).

97. Fort de sa grande expérience et de ses compétences avérées, le Centre offre, dans un environnement bien établi et d'un bon rapport coût-efficacité, toute une gamme de services de gestion des conférences et des manifestations, dont un large éventail d'activités d'appui et l'organisation de diverses conférences et activités d'apprentissage et de formation à l'intention du personnel des missions, des bureaux du Secrétariat, et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

98. Si la clientèle du Centre, à la création de celui-ci, en 2000, était constituée du personnel de maintien de la paix, elle s'est élargie à celui des bureaux du Secrétariat et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en 2019. Le nombre de manifestations organisées est passé de 22 en 2000 à 200 en 2019. Le Centre jouit d'une grande visibilité : il organise à la Base des conférences, des ateliers, des cours de formation et des visites officielles auxquels sont également conviés des dignitaires et des diplomates, des partenaires extérieurs tels que des représentants d'universités et des représentants des communautés locales.

99. Le rôle du (de la) Chef du Centre de conférence et de perfectionnement [assistant(e) (perfectionnement du personnel) (G-6)] a considérablement évolué ces dernières années des points de vue de la complexité, du volume et de l'étendue des tâches à accomplir. Les domaines couverts se sont également élargis puisqu'il ou elle

doit s'occuper également de la gestion des conférences et des manifestations, du perfectionnement du personnel et la communication. Dans le domaine de la formation, le ou la titulaire du poste étant la personne référente en la matière, il ou elle est responsable de toutes les activités y relatives. Alors que son rôle consistait au départ à trouver des prestataires extérieurs de services de formation, cette personne doit à présent concevoir et dispenser des formations, y compris gestion des conférences et des manifestations, du perfectionnement du personnel et la communication des programmes d'apprentissage personnalisés et numériques fondés sur les besoins des membres du personnel, et établir des rapports sur la question. En outre, elle est responsable de l'élaboration du plan de communication et de son exécution au moyen de produits graphiques, de vidéos, d'images et des médias sociaux. Les effectifs du Centre étant passés de cinq personnes durant la période 2012/13 à sept durant la période 2019/20, elle a six personnes sous sa supervision directe.

### Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement

100. Le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement continuera de fournir des services de gestion de la chaîne d'approvisionnement aux missions de maintien de la paix, notamment dans les domaines de la planification, de l'approvisionnement et du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks.

Tableau 8

### Ressources humaines : Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement

	Personnel recruté sur le plan international				Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2					
<b>Bureau du (de la) Chef du Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	1	–	–	2	10	–	12
Effectif proposé 2020/21	–	1	1	–	–	2	10	–	12
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	–	–	1	–	1
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe de l'appui à la planification</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	3	–	4	11	–	15
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	3	–	4	11	–	15
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe de l'appui à l'approvisionnement</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	2	7	2	11	7	–	18
Effectif proposé 2020/21	–	–	2	7	2	11	7	–	18
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
<b>Groupe de la gestion des marchés des missions</b>										
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	1	–	1	2	–	3	
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	1	–	1	2	–	3	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement</b>										
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	2	–	3	2	–	5	
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	2	–	3	3	–	6	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	1	–	1	
Emplois de temporaire approuvés <sup>b</sup> 2019/20										
Emplois de temporaire proposés <sup>b</sup> 2020/21										
<b>Variation nette</b>										
<b>Total partiel (Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement)</b>										
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	3	–	4	2	–	6	
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	3	–	4	3	–	7	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	1	–	1	
<b>Total partiel (Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement)</b>										
Effectif approuvé 2019/20	–	–	4	14	2	20	23	–	43	
Effectif proposé 2020/21	–	–	4	14	2	20	24	–	44	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	1	–	1	
<b>Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks</b>										
<b>Bureau du (de la) Chef de la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks</b>										
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	–	–	1	–	–	1	
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	–	–	1	–	–	1	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Groupe du soutien logistique</b>										
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	2	2	3	–	5	
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	2	2	3	–	5	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
<b>Groupe du service aux clients</b>										
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	5	–	5	
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	–	–	5	–	5	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
<b>Groupe des stocks pour déploiement stratégique</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	1	–	2	2	–	4
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	1	–	2	2	–	4
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel (Groupe du service aux clients, Groupe des stocks pour déploiement stratégique et Groupe du soutien logistique)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	2	1	2	5	10	–	15
Effectif proposé 2020/21	–	–	2	1	2	5	10	–	15
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe de la gestion centralisée des stocks</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	1	–	2	50	–	52
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	1	–	2	50	–	52
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe des services centraux d'entretien et de réparation</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	–	1	2	22	–	24
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	–	1	2	22	–	24
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel (Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	4	2	3	9	82	–	91
Effectif proposé 2020/21	–	–	4	2	3	9	82	–	91
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total (Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	9	16	5	31	115	–	146
Effectif proposé 2020/21	–	1	9	16	5	31	116	–	147
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	1	–	1
<b>Personnel temporaire (Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	1	–	1	–	–	1
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total, hors personnel temporaire (Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement)</b>									

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Service mobile</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national<sup>a</sup></i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>						
Effectif approuvé 2019/20	–	1	9	15	5	30	115	–	145	
Effectif proposé 2020/21	–	1	9	15	5	30	116	–	146	
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>	

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

#### *Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste*

101. Le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement comprend la Section de l'appui à la planification et à l'approvisionnement et la Section du déploiement du matériel et de sa réintégration dans les stocks, et reçoit un appui du Bureau du (de la) Chef. Il est proposé de doter le Service de 147 postes au cours de l'exercice 2020/21 (146 postes permanents et 1 emploi de temporaire) contre 146 postes approuvés pour l'exercice 2019/20 (145 postes permanents et 1 emploi de temporaire). L'augmentation proposée reflète le renforcement de la capacité de gestion de l'environnement. On trouvera aux paragraphes ci-après le détail des propositions concernant les postes.

#### *Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement*

102. Actuellement, le Groupe de l'appui technique à la gestion de l'environnement se compose de cinq postes répartis comme suit : un P-4, trois P-3 (dont un emploi de temporaire) et deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Il est proposé de renforcer le Groupe en créant un poste d'assistant(e) ingénierie (spécialiste de l'ingénierie écologique en matière de traitement de l'eau et des eaux usées) dans la catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

103. Ce poste, ainsi que le poste existant d'ingénieur(e) écologue (P-3), fourniront l'appui technique de base pour le pilier eau et eaux usées de la stratégie environnementale. Depuis le lancement de la stratégie, l'appui fourni à ce pilier provient de ressources ad hoc au sein du Groupe, auxquelles s'ajoutent l'aide apportée par le projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques. La structure chargée de ce pilier au sein du Groupe, à savoir un poste P-3 et un poste d'agent des services généraux, permettra de déployer des efforts soutenus en matière de gestion des eaux usées dans l'ensemble des opérations de maintien de la paix, en mettant à profit la dynamique de la dernière décennie. Avec la création de ce poste, chacun des trois piliers techniques (énergie, eau et eaux usées et déchets solides) recevra l'appui d'une équipe de deux personnes (un(e) administrateur(trice) et un(e) agent(e) des services généraux) qui veilleront à ce qu'une capacité d'assistance technique spécialisée adéquate soit disponible à la Base de soutien logistique avant la fin de la période couverte par la stratégie et le projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques.

104. L'exercice 2020/21 correspondra au début de la phase II de la mise en œuvre de la stratégie environnementale, qui doit durer six ans et demi. Comme le montre le tableau de bord environnemental global du Département de l'appui opérationnel, qui découle des plans d'action pour l'environnement à l'échelle des missions, il est nécessaire de centraliser les infrastructures et le traitement des eaux usées afin de parvenir à une gestion durable des risques y afférents dans l'ensemble des opérations de maintien de la paix. Depuis 2010, les efforts visant à atténuer les risques liés aux

eaux usées se sont concentrés sur des solutions relativement immédiates mais à court terme, et très coûteuses. L'Organisation a mis en place un grand nombre de stations d'épuration modulaires relativement petites et complexes, mais celles-ci arriveront bientôt en fin de vie et il faudra mettre en place une infrastructure appropriée avant qu'elles n'atteignent un niveau de défaillance critique. En outre, les solutions qui ont été développées doivent permettre aux missions de laisser une empreinte positive après leur départ.

105. Au cours de l'exercice 2019/20, le Groupe élaborera des directives opérationnelles visant à faciliter l'application des plans de gestion des eaux usées de chaque mission. Le poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national qu'il est proposé de créer aidera le (la) titulaire du poste d'administrateur(trice) à proposer des services spécialisés concernant la mise en œuvre de ces plans à partir de l'exercice 2020/21, afin d'atteindre l'objectif stratégique consistant à réduire le niveau de risque que les pratiques de gestion des eaux usées présentent pour le personnel, les communautés locales et les écosystèmes. Les risques liés aux eaux usées restant élevés dans deux missions (la MONUSCO et la MINUSS), il est essentiel de disposer de capacités spécialisées suffisantes pour aider les missions à prévenir ces risques à l'avenir et à élaborer et mettre en œuvre des plans d'atténuation des risques, le cas échéant. Étant donné l'importance du risque de réputation dans ce domaine, les missions ont besoin d'un soutien accru, d'échanges fréquents et de conseils pour pouvoir donner la priorité à la gestion de l'eau et des eaux usées face à l'insécurité croissante, aux priorités concurrentes et aux pressions financières. Par conséquent, un seul poste est insuffisant pour permettre la transition d'une approche réactive à une démarche proactive dans le domaine de la gestion de l'eau et des eaux usées.

### Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

106. Actuellement, les effectifs approuvés pour le Service comprennent 122 postes répartis dans les unités administratives suivantes : a) le Bureau du (de la) Chef (30 postes) ; b) la Section des solutions clients (25 postes) ; c) la Section des activités relatives aux infrastructures (53 postes) ; d) la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique (9 postes) ; e) la Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques (5 postes).

107. Le tableau 9 montre la répartition, par unité administrative et lieu d'affectation, des 122 postes proposés pour 2020/21, soit le même nombre que pour 2019/20. Les modifications et changements structurels proposés sont expliqués aux paragraphes ci-dessous.

Tableau 9

### Ressources humaines : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

	Personnel recruté sur le plan international				Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2					
<b>Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Brindisi)</b>									
<b>Bureau du (de la) Chef</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	21	–	21
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	–	–	21	–	21
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international				Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2					
<b>Section des solutions clients</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	4	6	2	12	13	–	25
Effectif proposé 2020/21	–	–	4	6	2	12	13	–	25
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section des activités relatives aux infrastructures</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	2	2	7	11	28	–	39
Effectif proposé 2020/21	–	–	2	2	7	11	28	–	39
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section de la gestion des services et de la sécurité informatique</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	2	–	2	4	1	–	5
Effectif proposé 2020/21	–	–	2	–	2	4	1	–	5
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total [Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Brindisi)]</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	8	8	11	27	63	–	90
Effectif proposé 2020/21	–	–	8	8	11	27	63	–	90
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)</b>									
<b>Bureau du (de la) Chef</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	1	–	1	3	6	–	9
Effectif proposé 2020/21	–	1	1	–	1	3	6	–	9
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section des solutions clients</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2020/21	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section des activités relatives aux infrastructures</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	2	–	3	5	9	–	14
Effectif proposé 2020/21	–	–	2	–	3	5	9	–	14
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international				Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2					
<b>Section de la gestion des services et de la sécurité informatique</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	–	–	1	3	–	4
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	–	–	1	3	–	4
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Section du développement, de la conception et de la planification des solutions techniques</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	–	2	3	2	–	5
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	–	2	3	2	–	5
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total [Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)]</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	5	–	6	12	20	–	32
Effectif proposé 2020/21	–	1	5	–	6	12	20	–	32
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	13	8	17	39	83	–	122
Effectif proposé 2020/21	–	1	13	8	17	39	83	–	122
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

*Bureau du (de la) Chef, Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications – Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence*

108. Le Bureau du (de la) Chef comprend actuellement neuf postes et emplois de temporaire répartis comme suit : un D-1, un P-4, trois postes d'agent du Service mobile et six postes de la catégorie des services généraux. Il est proposé de reclasser le poste d'assistant(e) administratif(tive) (G-6) et d'en faire un poste d'assistant(e) de liaison principal(e) (G-7).

109. Au cours des dix dernières années, au fil de l'évolution des fonctions et des responsabilités du Centre Informatique et communications des Nations Unies à Valence, le rôle et les fonctions de l'assistant(e) administratif(tive) (G-6), qui soutient le (la) Chef, qui fait également office de responsable des lieux, sont devenus de plus en plus complexes et importants. Ces fonctions sont devenues très prestigieuses et sensibles, le (la) titulaire étant en contact direct avec les autorités extérieures et celles du pays hôte, notamment les ministères, les ambassades, les consulats, les autorités, institutions et associations locales espagnols et la communauté dans son ensemble, pour fournir un appui direct au (à la) responsable des lieux.

110. C'est pourquoi il est proposé de reclasser le poste d'assistant(e) administratif(tive) (G-6) pour en faire un poste d'assistant(e) de liaison principal(e) (G-7) afin d'aider le (la) responsable des lieux de Valence à établir et à maintenir des relations de travail et des partenariats efficaces avec le gouvernement et les autorités du pays hôte à tous les niveaux. La présence d'un(e) assistant(e) de liaison principal(e) est nécessaire pour assurer une structure de communication stable et fiable avec les autorités du pays hôte à différents niveaux, avec les entités extérieures aux niveaux local et national et avec les entités des Nations Unies. Le (la) titulaire préparera et présentera des analyses de rentabilité pour de nouveaux projets de sensibilisation visant à promouvoir les objectifs de développement durable des Nations Unies, examinera et analysera les données provenant de différentes sources internes et externes et identifiera les possibilités de coopération avec le pays hôte, les universités et les institutions professionnelles, ainsi qu'avec les organisations et associations non gouvernementales et civiles, afin d'établir et d'entretenir des relations positives. Compte tenu de l'importance de ces interactions, il est impératif que la fonction soit reclassée au niveau approprié et associée au titre fonctionnel correspondant. Le reclassement d'un poste d'assistant(e) administratif(tive) (G-6) pour en faire un poste d'assistant(e) de liaison principal(e) (G-7) est proposé de manière à correspondre aux fonctions remplies par un poste similaire approuvé à Brindisi, également dans la classe G-7.

### Unités hébergées

Tableau 10

#### Ressources humaines : unités hébergées

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté Volontaires sur le plan des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
<b>Force de police permanente</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	17	14	2	34	2	–	36
Effectif proposé 2020/21	–	1	17	14	2	34	2	–	36
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Unités de soutien</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	3	2	–	5	1	–	6
Effectif proposé 2020/21	–	–	3	2	–	5	1	–	6
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Emplois temporaires</b>									
Emplois de temporaire approuvés <sup>b</sup> 2019/20	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Emplois de temporaire proposés <sup>b</sup> 2020/21	–	1	–	–	1	–	–	1	–
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total partiel (Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	4	2	–	6	1	–	7
Effectif proposé 2020/21	–	–	4	2	–	6	1	–	7
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international					Personnel recruté sur le plan national <sup>a</sup>		Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
<b>Centre stratégique des opérations aériennes</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	3	3	7	3	–	10
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	–	1	2	–	3	8	–	11
Effectif proposé 2020/21	–	–	1	2	–	3	8	–	11
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total (unités hébergées)</b>									
Effectif approuvé 2019/20	–	1	23	21	5	50	14	–	64
Effectif proposé 2020/21	–	1	23	21	5	50	14	–	64
<b>Variation nette</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>a</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

<sup>b</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre des dépenses de personnel civil.

111. Les unités hébergées, actuellement quatre unités administratives implantées à Brindisi, relèvent du Département des opérations de paix et du Département de l'appui opérationnel sur les plans opérationnel et technique. Ces postes, financés sur le budget de la Base de soutien logistique, resteront rattachés administrativement au Bureau du (de la) Directeur(trice). Les unités hébergées fournissent toute une série de services aux missions de maintien de la paix et autres opérations sur le terrain. Elles apportent notamment des ressources en matière de police et d'administration judiciaire et pénitentiaire en rapport avec l'état de droit, ainsi que des services dans le domaine du transport aérien, et remplissent les fonctions d'organes centraux de contrôle pour le personnel des missions.

112. Pendant l'exercice 2020/21, les quatre unités hébergées comprendront 64 postes et emplois de temporaires, soit le même nombre total que celui approuvé pour l'exercice 2019/20.

## II. Ressources financières

### A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2018/19)	Montant alloué (2019/20)	Dépenses prévues (2020/21)	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4) ÷ (2)
<b>Personnel civil</b>					
Personnel recruté sur le plan international	17 946,9	19 604,1	20 685,3	1 081,2	5,5
Personnel recruté sur le plan national	19 745,9	20 274,7	20 280,4	5,7	0,0
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 570,9	225,8	422,8	197,0	87,2
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>40 263,7</b>	<b>40 104,6</b>	<b>41 388,5</b>	<b>1 283,9</b>	<b>3,2</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>					
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	327,6	347,2	261,6	(85,6)	(24,7)
Voyages officiels	752,0	653,3	691,0	37,7	5,8
Installations et infrastructures	6 553,2	5 628,3	6 029,2	400,9	7,1
Transports terrestres	506,0	436,4	403,5	(32,9)	(7,5)
Opérations aériennes	35,9	–	6,4	6,4	–
Opérations maritimes ou fluviales	7,9	–	–	–	–
Communications et informatique	32 182,4	15 095,0	12 871,1	(2 223,9)	(14,7)
Santé	41,8	45,8	81,2	35,4	77,3
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	1 408,3	1 070,8	1 119,8	49,0	4,6
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>41 815,1</b>	<b>23 276,8</b>	<b>21 463,8</b>	<b>(1 813,0)</b>	<b>(7,8)</b>
<b>Montant brut</b>	<b>82 078,8</b>	<b>63 381,4</b>	<b>62 852,3</b>	<b>(529,1)</b>	<b>(0,8)</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	6 213,4	6 236,8	6 145,5	(91,3)	(1,5)
<b>Montant net</b>	<b>75 865,4</b>	<b>57 144,6</b>	<b>56 706,8</b>	<b>(437,8)</b>	<b>(0,8)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>82 078,8</b>	<b>63 381,4</b>	<b>62 852,3</b>	<b>(529,1)</b>	<b>(0,8)</b>

## B. Contributions non budgétisées

113. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions prévues par le mémorandum d'accord <sup>a</sup>	5 534,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>5 534,3</b>

<sup>a</sup> Correspond à la valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts et des terrains non bâtis mis à disposition de la Base par le Gouvernement italien (3 189 503 dollars) et des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments techniques et des terrains non bâtis mis à disposition de la Base par le Gouvernement espagnol (2 344 815 dollars).

## C. Taux de vacance

114. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

### Centre de services mondial (unités hébergées non comprises)

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2018/19</i>	<i>Taux budgétisé 2019/20</i>	<i>Projection 2020/21</i>
<b>Personnel civil</b>			
Postes soumis à recrutement international	21,2	17,0	16,0
Postes soumis à recrutement national	6,3	6,0	5,0
Emplois de temporaire <sup>a</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	14,3	15,0	0,0
Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	–	–	–

<sup>a</sup> Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

<sup>b</sup> Aucun emploi de temporaire (autre que pour les réunions) soumis à recrutement national n'est proposé en 2020/21.

115. Les taux de vacance de postes proposés pour la Base de soutien logistique de Brindisi, présentés dans les tableaux ci-dessus, ont été établis à partir des taux approuvés pour l'exercice en cours, des taux moyens effectifs constatés entre juillet et novembre 2019 et des prévisions de recrutement, comme suit: a) 16,0 % pour les postes soumis à recrutement international, contre un taux effectif de 15,2 % pour la période allant de juillet à décembre 2019 ; b) 0 % pour les emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) et soumis à recrutement international, contre un taux effectif de 50 % pour la période allant de juillet à décembre 2019 ; c) 5,0 % pour les postes soumis à recrutement national, contre un taux effectif de 5,2 % pour la période allant de juillet à décembre 2019.

## D. Formation

116. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	53,4
Voyages officiels	
Voyages au titre de la formation	158,0
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	398,7
<b>Total</b>	<b>610,1</b>

117. Le nombre de participants prévu pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> 2020 au 30 juin 2021, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Nombre proposé 2020/21</i>
	<i>Nombre effectif 2018/19</i>	<i>Nombre prévu 2019/20</i>	<i>Nombre proposé 2020/21</i>	<i>Nombre effectif 2018/19</i>	<i>Nombre prévu 2019/20</i>	
Formation interne	90	347	181	178	391	257
Formation externe	22	35	48	34	58	90
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>382</b>	<b>229</b>	<b>212</b>	<b>449</b>	<b>347</b>

118. Les programmes de formation proposés comprennent des modules techniques et des activités d'apprentissage destinées à améliorer les compétences de base et spécialisées du personnel recruté sur les plans national ou international. Les formations dispensées en interne portent sur les domaines suivants : gestion de la chaîne d'approvisionnement, énergie solaire, informatique et communications, gestion de projets, services aux clients, sécurité et sûreté, passation de marchés et gouvernance et domaines propres aux fonctions des unités hébergées. Les formations assurées en externe visent à renforcer les capacités du personnel dans divers domaines, comme l'informatique et les communications, la passation de marchés, la gestion des biens, les finances et le budget, l'ingénierie, la sécurité au travail et les transports aériens.

119. Le Centre de conférence et de perfectionnement continuera de s'employer à rationaliser l'utilisation des fonds en renforçant les capacités de formation disponibles en interne et en utilisant au mieux les ressources numériques. L'équipe prévoit de dispenser de nouvelles formations dans les domaines de la communication et de la promotion du travail d'équipe. Le Centre accompagne également la Base dans son passage à la formation numérique en concevant des plateformes d'apprentissage numériques destinées à perfectionner certaines compétences et en mettant des ressources en ligne pour continuer de répondre aux besoins du personnel.

### III Analyse des variations<sup>2</sup>

120. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	1 081,2	5,5 %

#### • Paramètres budgétaires : révision du barème des traitements

121. La variation s'explique principalement par : a) une augmentation des dépenses communes de personnel, dont le montant retenu représente 61 % du projet de budget pour l'exercice 2020/21 (contre 50,8 % pour l'exercice 2019/20), en raison d'une augmentation des dépenses pour les indemnités pour frais d'études, les primes d'affectation et les primes d'installation ; b) le déploiement prévu de 139 membres de personnel recrutés sur le plan international au cours de l'exercice 2020/21, contre 138 approuvés pour l'exercice 2019/20 ; c) une baisse du taux de vacance de postes retenu dans l'établissement du projet de budget, soit 16 % pour l'exercice 2020/21 contre 17 % pour l'exercice 2019/20. L'augmentation a été en partie compensée par une baisse des traitements du personnel recruté sur le plan international, en raison de la diminution du coefficient d'ajustement, qui s'établit à 26,3 % dans le projet de budget pour l'exercice 2020/21 contre 27,2 % dans le projet de budget pour l'exercice 2019/20.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	197,0	87,2 %

#### • Paramètres budgétaires : taux de vacance de postes

122. L'augmentation des crédits demandés tient essentiellement au fait que le taux de vacance de postes retenu pour l'exercice 2020/21 (0 %) est inférieur à celui de l'exercice 2019/20 (15 %). En outre, pour l'exercice 2020/21, un taux de vacance de 0 % a été appliqué au nouveau poste d'ingénieur écologue (P-3) dont la création avait été approuvée pour l'exercice 2019/20 avec un taux de vacance de 50 %, ce poste ayant été pourvu en janvier 2020.

	<i>Variation</i>	
<b>Consultants et services de consultants</b>	(85,6)	(24,7 %)

#### • Paramètres budgétaires : nature des dépenses

123. La diminution des crédits demandés s'explique principalement par le fait que les dépenses liées au recrutement de vacataires chargés de mettre au point de nouveaux modules pour les données intégrées du programme de sécurité aérienne et d'améliorer les modules existants, qui étaient auparavant inscrites à la présente rubrique, sont désormais comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériels divers, compte tenu de la nature de ces dépenses.

	<i>Variation</i>	
<b>Voyages officiels</b>	37,7	5,8 %

<sup>2</sup> Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent  $\pm$  5 % ou 100 000 dollars.

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

124. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par : a) l'augmentation du nombre de voyages devant être entrepris par le Centre stratégique des opérations aériennes, le Bureau du Directeur, le Bureau de liaison, le Groupe déontologie et discipline et le Bureau des affaires juridiques pour exécuter les tâches qui leur sont confiées ; b) l'inscription de deux voyages pour assister à l'atelier annuel sur les systèmes de surveillance à distance des installations, consacré à la mise en place des technologies de surveillance. Les dépenses prévues au titre des voyages officiels et de rencontres en face-à-face sont considérées comme essentielles à l'exécution du mandat de la Base. L'augmentation des dépenses est en partie compensée par une diminution des crédits demandés pour les voyages au titre de la formation.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	400,9	7,1 %

• **Paramètres budgétaires : nature des dépenses**

125. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par le fait que les dépenses de location des photocopieurs-imprimantes sont désormais comptabilisées à la présente rubrique budgétaire et non plus à la rubrique Communications et informatique.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	(32,9)	(7,5 %)

• **Paramètres budgétaires : nature des dépenses**

126. La diminution des crédits demandés s'explique principalement par le fait que les dépenses liées à l'acquisition d'outils d'atelier et d'articles d'approvisionnement, qui étaient auparavant inscrites à la présente rubrique budgétaire, sont désormais comptabilisées à la rubrique Installations et infrastructures, compte tenu de la nature de ces dépenses.

	<i>Variation</i>	
<b>Opérations aériennes</b>	6,4	-

• **Paramètres budgétaires : nature des dépenses**

127. L'inscription de dépenses à la présente rubrique tient principalement au fait qu'y figurent désormais les crédits demandés au titre du système de suivi aérien, qui auparavant étaient comptabilisés à la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

	<i>Variation</i>	
<b>Communications et informatique</b>	(2 223,9)	(14,7 %)

• **Gestion : transfert de dépenses**

128. La diminution des crédits demandés s'explique principalement par ce qui suit : a) il est proposé d'inscrire au compte d'appui les dépenses de maintenance des systèmes de gestion des contingents et d'Unite Identity, d'un montant de 1 660 500 dollars, qui auparavant figuraient à la présente rubrique budgétaire ; b) les dépenses de location des photocopieurs-imprimantes, d'un montant de 309 700 dollars, qui auparavant figuraient à la présente rubrique budgétaire, sont désormais comptabilisées à la rubrique Installations et infrastructures ; c) les dépenses au titre

des services contractuels devraient diminuer de 165 300 dollars, car il est prévu d'avoir moins recours à ces services ; d) les dépenses au titre du remplacement du matériel informatique devraient diminuer de 164 300 dollars, du fait d'une réallocation des ressources. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'inscription à la présente rubrique de dépenses liées à Umoja, d'un montant de 46 500 dollars, et par l'incidence de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, qui se chiffre à 21 200 dollars.

	<i>Variation</i>	
<b>Santé</b>	35,4	77,3 %

**• Paramètres budgétaires : nature des dépenses**

129. L'augmentation des crédits demandés s'explique principalement par le fait que les dépenses de location de matériel médical, qui autrefois figuraient à la rubrique Installations et infrastructures, sont désormais comptabilisés à la présente rubrique budgétaire, compte tenu de la nature de ces dépenses.

#### **IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

130. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit de 62 852 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 ;

b) Répartition au prorata du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice 2020/21 ;

## V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/286 et 73/310 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

### A. Assemblée générale

#### Questions transversales

(Résolution 70/286)

##### *Décision ou demande*

Demande instamment au Secrétaire général de tout faire pour réduire les délais de recrutement des membres du personnel affectés aux missions, dans le respect des dispositions qui régissent le recrutement du personnel de l'Organisation, d'accroître la transparence de la procédure de recrutement à tous les stades et de rendre compte des mesures prises et des résultats obtenus dans le cadre de son prochain rapport d'ensemble (par. 22)

Est consciente du rôle que les femmes jouent dans les questions de paix et de sécurité, sous tous leurs aspects, se déclare préoccupée par le déséquilibre entre les sexes qui existe dans les effectifs des opérations de maintien de la paix, en particulier aux échelons supérieurs, prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour recruter des femmes dans les opérations de maintien de la paix et les retenir au service des missions, en particulier pour ce qui est de nommer des femmes à des postes de direction de niveau élevé, dans le plein respect du principe d'une répartition géographique équitable et conformément à l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, en songeant notamment aux femmes originaires des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, et engage vivement les États Membres, dans les cas qui s'y prêtent, à rechercher des candidates aptes à assumer des fonctions dans le système des Nations Unies et à en présenter régulièrement un plus grand nombre aux postes à pourvoir (par. 25).

Prie le Secrétaire général de poursuivre l'action qu'il mène pour atténuer l'empreinte environnementale globale des missions de maintien de la paix, notamment en mettant en place des systèmes de gestion des déchets et de production d'énergie qui soient respectueux de l'environnement, dans le plein respect des règlements et des règles applicables, notamment mais non

##### *Mesures prises*

La Base de soutien logistique de Brindisi continue de revoir et d'améliorer ses méthodes de travail afin de réduire les délais de recrutement. Ainsi, elle organise à l'intention des responsables des postes à pourvoir des séances de formation sur le système de recrutement et la plateforme de gestion des talents Inspira, présente périodiquement aux services organiques des rapports sur l'état d'avancement des recrutements et tient des réunions régulières avec les responsables des postes à pourvoir pour examiner l'état des recrutements et les mesures à prendre.

La Base continuera de s'employer à parvenir à un meilleur équilibre entre les sexes parmi son effectif.

Grâce au surcroît de ressources fournies dans le cadre du partenariat entre le Département de l'appui opérationnel et le PNUE (projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques), la Base a contribué à l'adoption d'instructions permanentes sur l'élaboration de plans de gestion de l'infrastructure énergétique et sur

*Décision ou demande**Mesures prises*

exclusivement les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (par. 31).

l'élaboration de plans de gestion des déchets dans les missions de maintien de la paix, instructions qui offrent des conseils et des modèles en vue de permettre la réalisation des objectifs de la stratégie environnementale dans le domaine énergétique et la gestion des déchets.

Les évaluations des déchets et les évaluations énergétiques menées sur place dans chaque mission devraient permettre d'apporter des améliorations sur tel ou tel point et de prendre des mesures de gestion des risques et des décisions en matière d'investissement. Sous la direction générale du Département de l'appui opérationnel, la Base continue de fournir une assistance technique aux missions pour les aider à mettre en œuvre les instructions permanentes et leurs plans de gestion de l'infrastructure énergétique et de gestion des déchets. Désormais, elle leur fournit également une assistance technique pour les aider à exécuter tout au long de l'année leurs grands projets d'infrastructure dans ces domaines.

Prie en outre le Secrétaire général de présenter clairement, dans les projets de budget de chaque mission, les prévisions de dépenses annuelles pour les projets de construction s'inscrivant, s'il y a lieu, dans le cadre de plans pluriannuels, de s'attacher encore à accroître l'exactitude des budgets, en améliorant notamment tous les aspects de la planification, de la gestion et du contrôle des projets, compte dûment tenu des besoins opérationnels des missions, et de suivre de près l'exécution des travaux de sorte qu'ils soient menés à bonne fin dans les délais (par. 42)

La Base prend note de la demande de l'Assemblée générale. Aucun projet de construction n'est prévu pour l'exercice 2020/21.

Prie le Secrétaire général de renforcer les mécanismes de supervision et de contrôle interne relatifs aux achats et à la gestion des biens dans les missions de maintien de la paix, notamment en chargeant nommément un fonctionnaire de la Mission de vérifier le nombre d'articles détenus en stock avant de faire tout nouvel achat, en vue de faire respecter les politiques de gestion des biens en vigueur, compte tenu des besoins actuels et futurs des missions et de la nécessité d'appliquer intégralement les Normes comptables internationales pour le secteur public (par. 43).

Le Service des opérations et de la chaîne d'approvisionnement de la Base, qui relève du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, s'acquitte des tâches de contrôle dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués en matière de gestion des biens. Avant tout nouvel achat, les fonctionnaires compétents des missions (gestion des acquisitions) vérifient auprès de la Base (équipe de gestion mondiale des biens) que les biens qu'ils prévoient d'acquérir ne se trouvent pas déjà dans les stocks pour déploiement stratégique ou les stocks de réserve de l'ONU. En outre, l'équipe de gestion mondiale des biens de la Base informe systématiquement toutes les missions des surplus disponibles dans telle ou telle mission. Afin d'assurer la bonne gestion des ressources organisationnelles en fonction des priorités, la Base entend renforcer encore ses procédures de façon que, lorsque les missions établissent leurs plans de gestion de la demande, de

Rappelle la position collective et unanime selon laquelle un seul cas avéré d'exploitation et d'agression sexuelles est encore un cas de trop et prie le Secrétaire général de veiller à ce que toutes les opérations de maintien de la paix appliquent intégralement à tous les membres du personnel civil, militaire et de police, la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles (par. 70 ; voir également par. 71, 76 et 79 à 82).

Se félicite que le Secrétaire général soit résolu à appliquer pleinement la politique de tolérance zéro de l'Organisation à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles et le prie de rendre compte, dans le prochain rapport, des résultats obtenus et des problèmes rencontrés (par. 71).

Souligne qu'il importe de former tous les membres du personnel à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans le cadre de la formation préalable au déploiement, ainsi que dans le cadre de programmes de formation et de sensibilisation menés dans les missions, et prie le Secrétaire général d'accélérer la mise en service du programme d'apprentissage en ligne (par. 81).

sélection des fournisseurs et de livraison, elles envisagent d'abord de s'approvisionner auprès des réserves existantes (surplus des missions, réserves de matériel de l'ONU, stocks pour déploiement stratégique) pour satisfaire leurs besoins en biens et services.

Il est fait état, dans le rapport du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, des mesures prises par les opérations de maintien de la paix, dont la Base, pour donner suite aux demandes formulées aux paragraphes 70, 71, 76 et 79 à 82 de la résolution.

Il est fait état, dans le rapport du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, des mesures prises par les opérations de maintien de la paix, dont la Base, pour donner suite aux demandes formulées aux paragraphes 70, 71, 76 et 79 à 82 de la résolution.

La Base de soutien logistique confirme avoir formé l'ensemble de son personnel.

## Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

(Résolution 73/310)

Souligne l'importance du dispositif d'application du principe de responsabilité mis en place par le Secrétariat et prie le Secrétaire général de continuer à renforcer la gestion des risques et les contrôles internes pour ce qui est des budgets des opérations de maintien de la paix et de rendre compte de la question dans son prochain rapport (par. 5).

Comme la Base l'a décidé, l'équipe de direction constitue le comité directeur chargé d'examiner et d'approuver les propositions budgétaires présentées par les directeurs de programme et de gérer l'exécution du budget tout au long de l'exercice.

En attendant la mise en place d'une matrice de contrôle des risques pour les entités du Secrétariat, le suivi de l'exécution du budget est assuré au moyen des tableaux de bord de gestion. Ces tableaux de bord, mis en place par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité pour tous les départements du Secrétariat, portent sur le budget et les finances, les ressources humaines, les achats et les voyages. Chaque mois, ils apportent un éclairage

Souligne également l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 6).

précieux sur les données issues des progiciels (Umoja, Inspira, HR Insight). Ils permettent de connaître le montant des dépenses réelles et le niveau des effectifs par rapport aux ressources approuvées. Les informations fournies sont examinées par le Directeur de la Base, l'équipe de direction et les directeurs de programme, ce qui les aide à gérer les ressources et à prendre des décisions. Les informations sont complétées en outre par le rapport d'exécution budgétaire, un document interne publié mensuellement et qui, pour chaque catégorie de dépenses, ventile par rubrique les taux réels d'exécution budgétaire.

Au cours de l'exercice 2018/19, la Base a utilisé 99,6 % des ressources approuvées. Du fait des priorités, des fonds ont dû être redéployés de la catégorie II (Personnel civil) à la catégorie III (Dépenses opérationnelles) pour financer le remplacement du matériel informatique, les réparations, l'entretien et l'amélioration des infrastructures et des bâtiments de la Base et le règlement de créances d'anciens vacataires. La suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes et du BSCI est traitée dans les parties du présent rapport consacrées à cette question.

## B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

### Questions transversales

(A/70/742)

Le Comité consultatif partage la préoccupation du Comité des commissaires aux comptes concernant la poursuite et la fréquence des transferts de ressources entre catégories de dépenses et rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, dans les missions de maintien de la paix (par.31).

Le Comité note avec regret que les projets de budget des missions pour 2016/17 ne se conforment pas toujours à l'exigence selon laquelle il y a lieu de déterminer s'il est nécessaire de maintenir ou de supprimer les postes restés vacants depuis au moins deux ans.

La Base de soutien logistique de Brindisi prend note de la recommandation et confirme que les transferts de ressources, menés dans le cadre de la redéfinition des priorités, sont effectués dans le strict respect des règles, des règlements et des instructions administratives applicables à la gestion des allocations de crédits.

La Base de soutien logistique prend note de la recommandation et confirme qu'elle est entièrement appliquée. Au 31 décembre 2019, deux postes étaient vacants depuis plus de deux ans. Le processus de recrutement pour un poste a été mené à bien et le titulaire a pris ses fonctions le 27 janvier 2020 ; la date limite de dépôt des candidatures pour l'autre

Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution [69/307](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'atténuer l'impact environnemental global des missions de maintien de la paix. À cet égard, il réaffirme également qu'il importe de veiller à ce que les mesures qui sont jugées les plus efficaces, notamment celles qui portent sur l'élimination, l'enlèvement et le recyclage des biens et matériaux des missions, continuent d'être appliquées en priorité et sans relâche (voir [A/68/782](#), par. 120). Le Comité consultatif attend avec intérêt la version actualisée des politiques de gestion de l'environnement et de gestion des déchets et ne doute pas que les incidences spécifiques qui découleront de l'impact de ces politiques dans les missions figureront dans le prochain rapport sur l'aperçu général, qui rendra également compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet de Service d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques et de la poursuite des efforts déployés pour promouvoir d'autres technologies exploitant des sources d'énergie renouvelables dans les opérations de maintien de la paix (par.94).

Le Comité consultatif note qu'un exposé détaillé des modalités qui permettraient de moduler les ressources à inscrire aux budgets de la Base de soutien logistique des Nations Unies et du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix n'a pas encore été soumis à l'examen de l'Assemblée générale. À cet égard, le Comité attend avec intérêt de recevoir des précisions sur le plan de gestion prévisionnelle des effectifs qui sera établi à la Base de soutien logistique des Nations Unies et sur l'examen de la capacité globale du compte d'appui, lorsqu'il examinera les projets de budget des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2017/18 (par. 112).

En ce qui concerne la gestion des opérations aériennes en général, le Comité consultatif estime que les causes profondes des lacunes et des dysfonctionnements mentionnés aux paragraphes ci-après sont interdépendantes et ne pourront être éliminées que par une action coordonnée des services compétents du Siège, de la Base de soutien logistique des Nations Unies et du Centre de services régional, et des missions de maintien de la paix elles-mêmes (par. 118).

poste a expiré le 18 janvier 2020 et les candidatures sont en cours d'examen.

Les résultats en matière de performance environnementale et de gestion des risques, basés sur les données du plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission, figurent dans le rapport sur l'exécution du budget 2018/19.

La Base de soutien logistique a adapté le dispositif de modulation des ressources pour la présentation de ses effectifs pour l'exercice 2020/21, comme indiqué aux paragraphes 49 à 59 du présent rapport.

En avril 2017, le Secrétaire général a demandé aux chefs de mission et aux hauts responsables de l'Organisation de s'engager dans un projet visant à accroître l'efficacité et le rapport coût-efficacité des services aériens du système des Nations Unies. Dans ce contexte, un groupe de travail du Siège, en étroite consultation avec les missions sur le terrain, a procédé à un examen complet des opérations aériennes de l'Organisation. Cet examen a ouvert la voie à la mise en place d'une flotte aérienne rentable sous le contrôle et l'examen permanents des bureaux concernés au Siège et à la Base, du Centre de services régional et des différentes missions de maintien de la

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif regrette que le rapport sur l'aperçu général ne contienne pas de détails sur l'évaluation des tâches et activités des différents services chargés de la gestion et du contrôle des opérations aériennes pour les missions des Nations Unies (par. 130).

Compte tenu de la nécessité d'améliorer le contrôle et la gestion des opérations aériennes, comme en témoignent les observations et recommandations faites aux paragraphes 122 et 126 ci-dessus, et des lacunes relevées par le Comité des commissaires aux comptes, en particulier en ce qui concerne le rôle de la Section des transports aériens, du Centre stratégique des opérations aériennes et du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, le Comité est d'avis que cette évaluation globale n'a que trop tardé. Le Comité consultatif recommande donc à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général d'achever au plus vite son évaluation des fonctions et attributions des services chargés de la gestion et du contrôle des opérations aériennes des missions de maintien de la paix, et d'en présenter les résultats de manière exhaustive dans son prochain rapport sur l'aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (par. 131).

Le Comité consultatif compte trouver dans le prochain rapport du Secrétaire général sur l'aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies des informations supplémentaires sur la mise en service du système électronique de gestion des carburants et sur les résultats qu'il permet d'obtenir (par. 147).

Le Comité consultatif souligne la nécessité d'une planification et d'une budgétisation réalistes et d'un renforcement du contrôle et du suivi des projets, notamment par les bureaux compétents du Département de l'appui aux missions au Siège et de la Base de soutien logistique des Nations Unies, en particulier des projets s'étendant sur plus d'un cycle budgétaire. L'on devrait trouver dans chaque projet de budget des informations détaillées sur les projets pluriannuels, notamment un état général de l'avancement des travaux au moment de la présentation du budget, les projets d'un montant de 1 million de dollars ou plus devant par

paix, et en coopération avec eux. L'initiative a donné de très bons résultats sur le plan financier.

Le Département de l'appui opérationnel a entrepris une évaluation globale du Centre stratégique des opérations aériennes, du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et de la Section de l'appui centralisé aux achats. La date butoir pour l'achèvement de l'évaluation est mars 2020 ; une proposition globale suivra, qui sera examinée par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

Voir la réponse donnée plus haut au paragraphe 130.

Le système électronique de gestion des carburants a été mis en service dans la Base de soutien logistique et est pleinement opérationnel. Il est installé dans la seule station de ravitaillement de la Base, qui distribue en moyenne 62 000 litres de carburant pour les véhicules et les groupes électrogènes par an.

La Base de soutien logistique prend note de la recommandation et confirme qu'aucun projet pluriannuel (d'un montant supérieur à 1 million de dollars) n'est prévu dans le montant des ressources proposées pour 2020/21. Toutefois, elle continue d'assurer le suivi des projets par l'intermédiaire d'un groupe de gestion de projets et d'une plateforme mondiale en ligne créés pour tous les grands projets, y compris des projets d'un montant inférieur à 1 million de dollars.

ailleurs être clairement identifiables dans le projet de budget (par. 157).

Le Comité consultatif attend avec intérêt d'examiner les résultats de l'analyse en cours sur la possibilité de remplacer une partie du parc de véhicules légers par des berlines, des véhicules polyvalents ou des véhicules de substitution (par. 160).

La Base de soutien logistique a remplacé six véhicules électriques et trois véhicules de type pick-up par neuf véhicules à usage multiple en 2019.

[\(A/73/755/Add.9\)](#)

Dans cette perspective, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer dans les prochains projets de budget des informations ventilées sur les ressources nécessaires et l'organigramme du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Brindisi et à Valence (par. 9).

Le Comité consultatif note que le projet de version révisée du concept de stocks pour déploiement stratégique ne donne pas une idée complète des incidences financières (par. 12).

La Base de soutien logistique de Brindisi prend note de la recommandation et confirme qu'elle est entièrement appliquée. Dans le présent projet de budget, elle a révisé la présentation des effectifs nécessaires et de l'organigramme de manière à ce que les chiffres soient clairement indiqués par lieu. La présentation des ressources s'est poursuivie sur la base de valeurs distinctes pour Brindisi et Valence.

L'absence de moyens logistiques a été relevée par le BSCI (voir [A/71/798](#)) comme une lacune majeure dans le déploiement des opérations de maintien de la paix, en particulier entre le moment où le mandat d'une mission est autorisé par le Conseil de sécurité et celui où les pays fournisseurs de contingents ou entreprises privées déploient ces capacités, qui marque le début du plein potentiel opérationnel de la mission. Lors de l'examen du concept de stocks pour déploiement stratégique, on a constaté qu'il fallait combler les lacunes des services habilitants de diverses manières, notamment en ayant recours à des tiers proposant des solutions commerciales pour : a) la construction du quartier général de la mission et des états-majors de secteur ; b) la gestion des installations ; c) les opérations d'exploration ; d) la formation du personnel des Nations Unies. Le maintien de la possibilité de faire appel à des tiers nécessite des ressources supplémentaires, pour couvrir notamment les frais fixes et financer la formation, les activités d'audit ou encore les capacités de gestion des contrats, qui seront examinées dans le cadre du rapport distinct sur le concept d'opérations révisé relatif aux stocks pour déploiement stratégique, lequel devrait être présenté durant la deuxième partie de la reprise de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

*Demande*

En conséquence, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de réexaminer les paramètres et les estimations de coûts propres à certaines catégories de matériel ou de services et de procéder à des ajustements selon que de besoin (par.13).

Compte tenu de ce qui précède, le Comité consultatif estime qu'il serait prématuré de procéder, à ce stade, à la mise en œuvre du concept révisé relatif aux stocks pour déploiement stratégique. Il recommande donc que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui présenter, pour examen, un rapport distinct et complet sur le concept révisé relatif aux stocks pour déploiement stratégique, fondé sur une analyse approfondie et détaillée de tous les aspects de la gestion de ces stocks, notamment les incidences financières, le renforcement de l'efficacité et de l'efficience ainsi que les questions relatives à l'emplacement des stocks (par. 15).

Le Comité consultatif estime que les paramètres du dispositif de modulation des ressources devraient être affinés de manière à clarifier davantage la relation entre la charge de travail et les besoins en équivalents plein temps et que des informations supplémentaires devraient être fournies dans les futurs rapports pour permettre de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif. Il faut aussi veiller à une application cohérente du dispositif de modulation des ressources pour l'évaluation des besoins en ressources, notamment les effectifs, ainsi que les besoins en consultants individuels et en services de conseil. Le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de justifier pleinement, dans ses prochains rapports, les propositions de modification

*Mesures prises*

Le calcul du carburant en vrac pour les véhicules dans le contexte des stocks pour déploiement stratégique, tel que présenté dans le précédent rapport sur le budget (A/73/774), était basé sur le coefficient standard (à savoir l'exploitation de 500 véhicules appartenant à l'ONU et de 1 000 véhicules appartenant aux contingents, à raison de 20 litres par jour chacun, soit un total 30 000 litres de carburant par jour). Aucune réserve de carburant n'a été présentée, les stocks pour déploiement stratégique n'ayant pas de réserve et leur stock étant limité à la capacité des camions-citernes, lesquels devaient transporter le carburant acheté localement dans la zone de la mission.

Les drones proposés dans le même rapport étaient de nature non militaire et devaient être utilisés dans le cadre d'opérations de maintien de la paix pour améliorer la sûreté et la sécurité du personnel, par exemple lors de la surveillance des patrouilles et des camps. La mise à disposition de ces drones dans les stocks pour déploiement stratégique devrait améliorer le niveau de préparation pour ce qui est du déploiement d'un appui essentiel aux opérations sur le terrain.

La Base de soutien logistique procède à la révision du concept, comme recommandé par le Comité consultatif et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/310, et prévoit de présenter le concept révisé durant la deuxième partie de la reprise de la soixante-quinzième session de l'Assemblée.

La Base de soutien logistique continuera à appliquer les résultats de l'examen complet des besoins en personnel civil mené en 2017 dans les futures prévisions budgétaires, en particulier pour les dotations en effectifs et l'engagement de consultants et de vacataires.

touchant les effectifs et le personnel contractuel, notamment en s'appuyant sur les paramètres du dispositif de modulation des ressources et en fournissant aussi des informations sur les changements affectant la portée des activités et le niveau de la charge de travail (par. 19).

Le Comité consultatif estime que les rôles et les responsabilités des différentes entités chargées de mettre en œuvre des projets environnementaux et de fournir un appui technique et des compétences spécialisées devraient être précisés afin d'éviter tout chevauchement ou double emploi des fonctions. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport, des précisions sur les rôles et les responsabilités des différents acteurs de la gestion de l'environnement (par.21).

La stratégie en matière d'environnement repose sur cinq piliers. La Base de soutien logistique dirige les trois piliers techniques (énergie, eau et eaux usées et déchets solides), dont elle est responsable. La Section de l'environnement du Bureau du Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel est responsable de la coordination générale de l'appui aux missions pour l'exécution de la stratégie environnementale, y compris la direction quotidienne des deux autres piliers (pratiques ayant une incidence plus générale et systèmes de gestion de l'environnement).

L'exécution de la stratégie dans les missions de maintien de la paix est renforcée par le partenariat conclu avec le PNUE dans le cadre du projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques, et la fourniture d'une assistance technique aux missions est privilégiée conformément aux instructions permanentes adoptées. Pour chaque pilier, il existe un plan de travail annuel précisant les activités, les résultats et les critères d'acceptation, et des responsabilités y sont attachées.

La mise en œuvre de la stratégie en matière d'environnement exige une coordination et un engagement forts de la part de toute une série d'entités, tant au Siège que sur le terrain, qui sont obtenus grâce à une interaction étroite à tous les niveaux. Cette interaction a lieu :

- a) Au niveau tactique, par des réunions mensuelles de groupes de travail pour chaque pilier, présidées par les membres d'un comité consultatif pour l'environnement sur le terrain ;
- b) Au sein du groupe de base (environnement et génie à la Base de soutien logistique et au Siège, et dans le cadre du projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques) ;
- c) Au niveau stratégique, dans le cadre de rapports périodiques adressés au Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel par la Section de l'environnement et de réunions mensuelles avec les directeurs du Département de l'appui opérationnel, présidées par le Secrétaire général adjoint, ainsi que

Le Comité consultatif estime également qu'il faudrait fournir davantage d'informations sur les réductions attendues et réalisées de la consommation d'énergie ainsi que sur les gains d'efficacité obtenus grâce à l'exécution de chaque projet (par. 22).

de réunions avec le comité consultatif pour l'environnement sur le terrain.

Au niveau tactique, les missions sont responsables des ressources et de l'exécution de projets spécifiques, ainsi que de la surveillance et de la communication de l'information sur les résultats, dont le suivi est réalisé dans le plan d'action pour l'environnement dans la zone de la mission. Toutes les missions qui gèrent leurs propres installations et infrastructures participent au cadre de gestion des risques et de la performance environnementale, et les opérations de maintien de la paix rendent compte également aux États Membres de leur tableau de bord environnemental.

L'élaboration d'analyses coûts-avantages précises concernant les énergies renouvelables présente des difficultés : absence de données de référence fiables dans les missions, et difficulté de déterminer une période d'amortissement compte tenu du cycle budgétaire de 12 mois et de l'incertitude du financement pour les périodes suivantes. La nature dynamique et complexe des opérations sur le terrain fait également obstacle à l'élaboration d'un profil coûts-avantages standard.

Des progrès importants ont été réalisés pour ce qui est d'améliorer la collecte et l'analyse de données dans les plans d'action pour l'environnement dans les zones des missions qui alimentent les processus de planification et de budgétisation, mais la collecte de données, y compris sur la production et la consommation d'énergie, repose dans de nombreux cas sur l'estimation et l'auto-évaluation des missions. On s'emploie à installer des compteurs dans toutes les missions afin d'appuyer ces mesures. Il faudra du temps et des efforts supplémentaires avant de disposer d'une base de référence solide pour l'ensemble des missions, qui devrait être obtenue d'ici juin 2020. À mesure que la qualité continuera de s'améliorer dans les années à venir, on disposera ainsi d'une base plus solide et plus fiable pour effectuer des analyses coûts-avantages.

Pour relever ces défis, le Département de l'appui opérationnel a mis au point des instructions permanentes sur l'élaboration de plans de gestion des infrastructures énergétiques en décembre 2018 ; les missions s'emploient à élaborer ces plans avec l'assistance technique de la Base de soutien logistique et du projet Assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques. Les instructions permanentes établissent une procédure relativement standard et rentable pour hiérarchiser,

Le Comité consultatif rappelle que, dans ses résolutions sur les budgets des opérations de maintien de la paix, l'Assemblée générale a systématiquement demandé au Secrétaire général de s'assurer que les postes vacants soient pourvus rapidement (A/71/836, par. 108). Le Comité réaffirme aussi son opinion selon laquelle les taux de vacance retenus pour établir les budgets doivent être conformes, dans la mesure du possible, aux taux effectifs. Lorsque les taux retenus pour établir les projets de budget sont différents des taux effectifs au moment de l'établissement du budget, il faut apporter, dans les projets de budget, des éléments qui justifient clairement le choix des taux utilisés (A/70/742, par. 45) (par. 32).

En ce qui concerne la mise en œuvre de la deuxième et dernière phase des recommandations issues de l'examen des effectifs civils, le Comité consultatif estime qu'une fois achevée la restructuration en cours, il faudra prévoir une période de stabilisation et une évaluation de l'efficacité des structures réorganisées (par. 33).

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'examiner la présentation des frais bancaires dans le budget et de fournir de meilleures estimations de ces frais dans son prochain rapport (par. 37).

Le Comité rappelle qu'à plusieurs occasions, l'Assemblée générale s'est déclarée préoccupée par le faible taux d'application des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion. Le Comité réaffirme qu'il faut redoubler d'efforts à cet égard, en particulier dans les domaines où les voyages peuvent être mieux planifiés (voir aussi A/73/779, par. 16) (par. 38).

Le Comité consultatif note avec préoccupation la très faible représentation des femmes, en particulier parmi les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (P-5 et au-delà) et les agents du Service mobile, et encourage la Base de soutien logistique à redoubler d'efforts pour assurer l'équilibre entre les sexes à l'échelon de son personnel civil (par. 40).

développer et exécuter des plans de gestion de l'infrastructure énergétique et des plans de projet au niveau de la mission et pour communiquer ces plans aux parties prenantes. Le Département fait de l'exécution des plans de gestion de l'infrastructure énergétique des missions une priorité, en prévision du prochain projet de budget pour 2020/21.

La Base de soutien logistique s'engage à veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement et à ce que les taux de vacance de postes budgétisés soient conformes, dans la mesure du possible, aux taux effectifs.

La Base de soutien logistique a proposé de maintenir le statu quo concernant la structure d'entreprise approuvée pour 2019/20 pendant l'exercice 2020/21.

La Base de soutien logistique prend note de la recommandation du Comité consultatif et examine attentivement la provision pour frais bancaires grâce à un suivi continu et à l'analyse complète des tendances historiques de ses dépenses.

La Base de soutien logistique a intensifié ses efforts pour garantir le respect de la politique d'achats anticipés et a publié à l'intention de l'ensemble du personnel une instruction administrative à ce sujet, dont l'application est contrôlée en permanence. Au cours des deux dernières années, le pourcentage de voyages conformes à la politique d'achat anticipé est passé de 21 % pour 2017/18 à 42 % pour 2018/19.

La Base de soutien logistique continue de faire participer activement les parties prenantes au processus de recrutement afin d'accroître le niveau de représentation des femmes à tous les niveaux, en particulier aux échelons supérieurs. Les chefs de service reçoivent régulièrement des statistiques sur la représentation des genres par domaine. Au 30 juin 2017, le taux moyen de femmes recrutées sur le plan

---

*Demande**Mesures prises*

---

Compte tenu de l'observation qu'il a formulée ci-dessus, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui présenter pour examen un rapport distinct et détaillé sur le concept d'opérations révisé relatif aux stocks stratégiques pour déploiement rapide, fondé sur une analyse approfondie et détaillée de tous les aspects de la gestion de ces stocks, notamment les incidences financières et le renforcement de l'efficacité et de l'efficience, ainsi que les questions relatives à l'emplacement des stocks (par. 43).

international à la Base était de 23,9 %. Au 30 juin 2018, ce taux était passé à 25,8 %, et au 30 juin 2019, il avait encore augmenté pour atteindre 28,8 %.

La Base de soutien logistique prévoit de présenter un rapport distinct et détaillé sur le concept d'opérations révisé durant la deuxième partie de la reprise de la soixante-quinzième session de l'Assemblée.

## Annexe I

### Définitions

#### A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création de poste** : proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste** : proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste** : proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste** : proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation de poste** : trois cas de figure sont possibles :
  - *Transformation d'un emploi de temporaire en poste* : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu
  - *Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national* : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution [59/296](#) de l'Assemblée générale.
  - *Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national* : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé

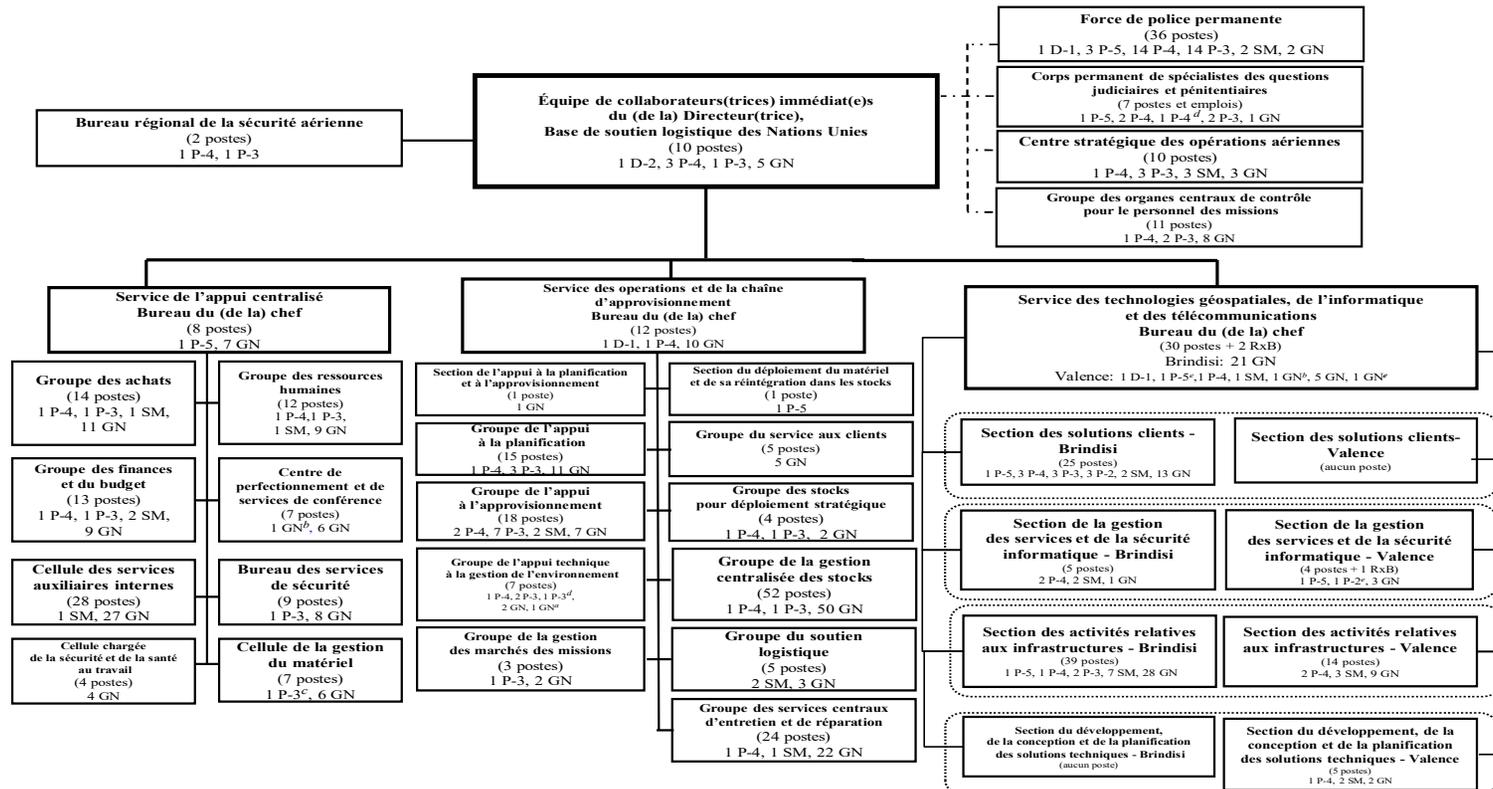
## B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat.
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation.
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation.
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

## Annexe II

## Organigramme



*Abréviations* : SM : agent(e) du Service mobile ; GN : agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ;

RxB : financé par des ressources extrabudgétaires

<sup>a</sup> Nouveau poste.

<sup>b</sup> Reclassement ou déclassement/réaffectation.

<sup>c</sup> Transformation.

<sup>d</sup> Financé au moyen des fonds réservés au personnel temporaire (autres que pour les réunions).

<sup>e</sup> Financé par des ressources extrabudgétaires.